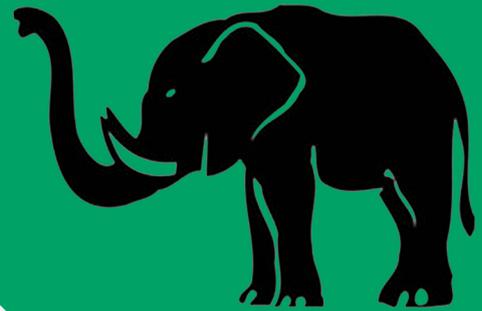


# MON PROJET POUR LE FASO



**GILBERT NAAMDOUDA  
OUEDRAOGO**

**ADF-RDA**



Paix-Liberté-Justice

**CANDIDAT**

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2020**

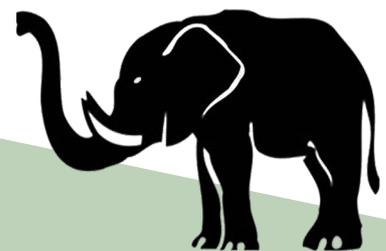
**POUR L'UNITÉ,  
POUR LA PATRIE,  
POUR LA NATION DE LA NOUVELLE ESPÉRANCE !**

# Remerciements

Je tiens à remercier du fond du cœur tous les acteurs qui ont bien voulu contribuer par leurs idées, critiques et suggestions, aux réflexions qui ont abouti à l'élaboration de mon programme. En effet, avec mon équipe de campagne, j'ai initié une démarche participative pour la rédaction de mon programme. Cette démarche m'a conduit à échanger avec les associations de la société civile, les partenaires sociaux, les partenaires au développement, les leaders religieux, les notabilités coutumières, les experts de divers domaines, les anciens hauts cadres de l'administration, les jeunes talents dans les institutions internationales, la diaspora, les corps de métiers, les organisations féminines et de jeunesse. Ce programme a été largement alimenté par ces échanges féconds avec les différentes couches de notre pays.

Je compte par ailleurs, une fois installé à la Présidence du Faso, institutionnaliser ce dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs et forces vives de notre société.

**ADF-RDA**



Paix-Liberté-Justice

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	4
▶ Qui suis-je?	4
▶ Les valeurs qui me sont chères	4
▶ Ma vision	4
▶ Pourquoi suis-je candidat ?	5
▶ Les grands chantiers de mon quinquennat	5
▶ L'organisation de mon gouvernement	5

<b>I. MON DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DU BURKINA FASO</b>	6
I.1. Sécurité nationale	6
I.2. Unité nationale, Cohésion sociale, Paix et Réconciliation nationale	7
I.3. Etat de droit	8
I.4. Diplomatie	8
I.5. Eau et Assainissement	8
I.6. Santé	9
I.7. Education et Formation	9
I.8. Economie nationale	9
I.9. Agriculture et Développement rural	11
I.10. Médias, Sports et Loisirs	12
I.11. Travail et Protection sociale	13
I.12. Habitat et Logement	13

<b>II. MES ACTIONS POUR UN BURKINA FASO MEILLEUR</b>	16
II.1. PREMIERE PARTIE : MES ACTIONS POUR UNE GOUVERNANCE VERTUEUSE	16
Secteur 1 : Sécurité nationale	16
Secteur 2 : Unité nationale, Cohésion sociale, Paix et Réconciliation nationale	16
Secteur 3 : Etat de droit	17
Secteur 4 : Diplomatie	18

II.2. DEUXIEME PARTIE : MES ACTIONS POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX	18
Secteur 5 : Eau et Assainissement	18
Secteur 6 : Santé	18
Secteur 7 : Education et Formation	20
Secteur 8 : Economie nationale	21
Secteur 9 : Agriculture et Développement rural	24
Secteur 10 : Culture, Médias, Sports et Loisirs	26
Secteur 11 : Travail et Protection sociale	27
Secteur 12 : Habitat et Logement	27

<b>ANNEXES</b>	29
▶ Annexe A : Coût du programme	29
▶ Annexe B : Stratégie de financement	29
▶ Annexe C : Stratégie de mise en œuvre	30

# PREAMBULE

## Qui suis-je ?

Je m'appelle **Gilbert Naamdouda OUEDRAOGO** affectueusement appelé (GNO). Né le 25 décembre 1968 à Ouagadougou, je suis marié et père de trois enfants.

Je totalise 27 années de Barre en tant qu'avocat, ce qui me vaut l'appellation courante de Me GNO. Je suis le Président de l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération - Rassemblement Démocratique Africain (ADF-RDA) et j'assume également la Présidence du Conseil d'Administration du Cadre de Dialogue Inter-Partis (CDIP-BF) regroupant tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

Ancien Député - Maire de Ouahigouya, je fus à maintes reprises Vice-Président de l'Assemblée Nationale, plusieurs fois membre de parlements africains dont le parlement panafricain, et celui de la CEDEAO, plusieurs fois Ministre dans différents gouvernements du Burkina Faso.

Sur le plan international, je suis le Président du Réseau Libéral Africain et Vice-Président de l'Internationale Libérale. Les grands et loyaux services rendus à la nation et dans le monde m'ont valu de nombreuses distinctions aussi bien nationales qu'internationales.

J'ai été élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de l'Étalon du Burkina Faso, de Grand-Croix du Croisant vert des Îles Comores, fait Chevalier de l'Ordre National du Tchad, Officier de l'Ordre du Lion du Sénégal, Officier de l'Ordre National Malgache, Officier de l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire, Commandeur de l'Ordre National du Burkina Faso, Officier de l'Ordre National du Burkina Faso, Citoyen d'Honneur de la ville de Dallas, Citoyen d'Honneur de la ville de Lincoln, Citoyen d'Honneur de l'État du Nebraska.

Candidat à l'élection présidentielle de 2020, les valeurs qui me sont chères et ma vision sont les suivantes :

### • Les valeurs qui me sont chères

Attaché aux grandes qualités humaines, je fais miennes les valeurs cardinales de notre société notamment l'honnêteté, l'humilité, le courage, le respect de la règle de droit, la tempérance, la nécessité de manier efficacement le bâton et la carotte, l'amour pour la patrie, la capacité à rassembler, le sens de l'État et du bien public.

### • Ma vision

Ma vision est de bâtir, avec les filles et les fils du Burkina Faso, un pays qui reflète leurs aspirations profondes et communes, à savoir une Nation réconciliée, forte, en paix et prospère, où chaque habitant pourra mieux vivre, se nourrir convenablement, se vêtir, s'éduquer, travailler dignement et se soigner.



### • Pourquoi suis-je candidat ?

Le Burkina Faso, mon pays, m'a tout donné! Face à tous les défis inédits auxquels notre pays est aujourd'hui confronté, je suis plus qu'interpelé. Le sens et le but de mon engagement sont de réussir à faire du Burkina Faso un pays de paix, de stabilité et d'avenir aux côtés de femmes et d'hommes d'honneur, prêts à s'engager pour le développement du pays. Il s'agit de façon prioritaire de gagner ensemble le combat de la sécurité, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de la santé, de l'éducation, de la cohésion sociale pour un développement harmonieux et durable.

C'est pourquoi, ma vision pour mon pays sera de bâtir, au cours du quinquennat, les bases d'un modèle original de progrès social, environnemental et économique à l'horizon 2050. Ce modèle sera soutenu par des ressources humaines hautement qualifiées et en parfaite santé, créatrices de connaissances et de technologies avancées.

Ma candidature est celle du rassemblement, de la rupture d'avec le passé et d'un espoir nouveau pour le peuple burkinabè :

- Rassemblement par l'union et la mobilisation, de tous les burkinabè sans exclusive afin de faire face aux défis de l'heure et d'envisager un Burkina Faso de progrès et de développement ;
- Rassemblement en mettant la femme ou l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, indépendamment de sa couleur politique, de son appartenance ethnique ou religieuse ;
- Rupture dans la valorisation des ressources humaines de notre pays par des politiques volontaristes en faveur de l'inclusion sociale, économique et politique des jeunes et des femmes ;
- Rupture dans la gouvernance par la mise en place d'institutions républicaines fortes et équilibrées à même d'assurer la continuité de l'Etat ;
- Rupture dans la gestion des ressources financières par une meilleure allocation budgétaire, la rationalisation du train de vie de l'Etat, la lutte contre la corruption, la fuite des capitaux et la gabegie ;
- Rupture dans la gestion des ressources humaines et le rapport au travail en instituant une culture du résultat, du mérite, de l'intégrité et de la compétence ;
- Rupture dans la mise en œuvre de la décentralisation par la capacitation technique et financière des municipalités, c'est-à-dire un transfert effectif de compétences et de ressources pour un développement équilibré du territoire national ;
- Rupture à travers la protection de toutes les communautés par la lutte contre l'ethnisme, l'intégrisme et la xénophobie ;
- Espoir nouveau à travers la mise en œuvre d'une politique volontariste puisée de mon expérience en tant qu'acteur ayant participé à la gestion du pouvoir d'Etat ;
- Espoir nouveau pour le peuple à travers une sécurité retrouvée, la paix, la cohésion sociale, et le bien vivre-ensemble dans l'amélioration constante des conditions de vie des populations.

Oui ! Je suis prêt à relever ce défi.

- Assurer la sécurité à tous,
- Offrir un meilleur système de santé,

- Promouvoir une meilleure éducation accessible à tous, vaincre la pauvreté et le sous-développement.

Le parcours qui est le mien m'a permis de mieux analyser la situation sociale, politique et économique de notre pays afin de proposer au Burkinabè des solutions pragmatiques et novatrices. Ces propositions de solutions constituent mon contrat avec le peuple souverain du Burkina Faso.

### • Les grands chantiers de mon quinquennat

La sécurité, la santé, l'éducation et l'emploi sont les principaux leviers que j'actionnerai une fois au pouvoir. Pour ce faire, la réforme des institutions et la modernisation de notre administration publique sont incontournables pour l'atteinte des objectifs de développement durable et de bien-être des populations que je me fixe.

Ainsi, il est primordial de :

- Restaurer l'autorité de l'Etat,
- Renforcer la gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit,
- Réformer notre administration publique pour un service de qualité orienté vers les résultats,
- Réformer les institutions de la République pour éviter les doublons budgétaires,
- Rassembler les Burkinabè à travers la réconciliation nationale,
- Libérer et exploiter le potentiel insuffisamment exploité des femmes et des jeunes, fers de lance de notre société ;
- Assurer une meilleure implication de notre diaspora dans le développement du pays.

### • L'organisation de mon gouvernement

Je nommerai dans les 72 heures qui suivront ma prestation de serment, un Premier ministre, Chef du gouvernement, qui disposera de 96 heures pour former le gouvernement. Ce gouvernement qui sera inclusif, comprendra 25 ministres et 5 secrétariats d'Etat.

Il sera composé de femmes et d'hommes ayant un sens élevé de l'intérêt général. Ces femmes et ces hommes seront désignés selon les critères de compétence, de mérite et de probité.

Toutes les compétences de l'ensemble des partis politiques, de la société civile et les personnes ressources seront les bienvenues. Seules primeront l'intégrité et la loyauté de ces dernières.

Je veillerai également à l'équilibre géographique pour faciliter le rassemblement de la Nation. Mon gouvernement aura pour mission de recoller les morceaux et d'amorcer toutes les réformes nécessaires à une véritable réconciliation nationale, impartiale et sincère qui redonnera à tous les Burkinabè le sentiment d'appartenance à une même Nation de justice, d'équité et d'égalité.

Le quota genre d'au moins 30% sera respecté dans les mêmes critères de compétences, de mérite et de probité. Je veillerai également à ce qu'au moins trois jeunes (moins de 35 ans) soient membres du gouvernement. Un recentrage (fusion, suppression ou scission) de certains départements ministériels sera nécessaire pour d'une part tenir compte de la cohérence d'ensemble et d'autre part permettre la rationalisation du train de vie de l'Etat. Il en sera de même pour les institutions de la République.

# I. MON DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DU BURKINA FASO

Le Burkina Faso est un pays où il fait bon vivre avec de nombreuses potentialités dont les premiers éléments sont la qualité, la discipline légendaire et l'abnégation de son peuple. Malheureusement, dans sa trajectoire historique, un certain nombre de maux entravent son décollage économique et social. Il s'agit des insuffisances dans la gouvernance institutionnelle, de la corruption galopante, du chômage endémique et plus particulièrement celui des jeunes, de la sous-exploitation des potentialités des femmes, du système éducatif en déphasage avec les réalités sociologiques et les besoins du marché, de la dépréciation de l'enseignement et du métier d'enseignant, de l'agriculture au stade rudimentaire et de production domestique, des insuffisances dans la production et la répartition des richesses nationales, d'une fonction publique qui ne joue pas son rôle de cheville ouvrière dans le processus du développement. A cela s'ajoutent le clientélisme et la politisation dans l'administration et dans les autres secteurs publics, l'insuffisante contribution des secteurs tels que le tourisme, la culture, la dégradation à partir de 2015 de la situation sécuritaire avec la montée des attaques terroristes.

Dans l'immédiat, il est plus qu'urgent de rétablir la sécurité nationale, de redresser et de restaurer l'espoir du peuple Burkinabè par la refondation de nos valeurs de peuple travailleur et intègre.

Pour un Burkina Faso de demain meilleur, il urge de travailler à la consolidation de la paix et de la justice sociale, au repositionnement du pays sur le plan géopolitique, à la construction d'un capital humain de qualité et en quantité, prêt à faire face aux nouveaux défis de développement intégrant les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

## ▶ I.1. Sécurité nationale

La situation sécuritaire de notre pays s'est considérablement dégradée depuis 2015, suite aux attaques terroristes enregistrées sur notre territoire. Cette insécurité est caractérisée par des attaques répétées sur plusieurs parties de notre pays, entraînant des pertes en vies humaines, des déplacements forcés des populations, l'arrêt des services publics dans plusieurs localités ainsi que des conflits communautaires. Du 10 mars 2020 à nos jours, on dénombrait 2 512 établissements scolaires fermés affectant 349 909 élèves et 11 219 enseignants selon le ministère en charge de l'Education nationale.

En septembre 2020, le ministère en charge de l'Action humanitaire a estimé le nombre de personnes déplacées internes à 1 034 609. Au premier semestre de l'année 2018, le cadre sectoriel « défense et sécurité » a enregistré un taux d'exécution physique de 17,83%



et un taux d'exécution financière de 06,50% (source : Rapport cadre sectoriel « défense et sécurité » juillet 2018). Cette situation inédite nous interpelle tous, car c'est l'existence de notre pays qui est en jeu, c'est notre vivre-ensemble qui est menacé. Cette situation chaotique s'observe à tous les niveaux de notre sécurité nationale. C'est pourquoi, j'ai fait de la sécurité une priorité de mon mandat.

### • Terrorisme et extrémisme violent

Ce défi se réfère aux attaques terroristes que subit notre pays depuis 2015 ainsi que d'autres Etats du Sahel. Entre le 4 avril 2015 et le 31 mai 2020, l'Observatoire pour la démocratie et les droits de l'homme (ODDH) a répertorié 436 militaires tués et 310 blessés, 1 219 civils tués et 349 blessés par des terroristes. Ce qui caractérise ce défi nouveau, c'est non seulement sa violence disproportionnée aussi bien sur les populations civiles que sur les forces de défense et de sécurité mais aussi sa dimension idéologique. En effet, la spécificité de ce défi tient en la volonté des groupes armés transnationaux de déstabiliser notre Etat et d'instaurer un nouvel ordre sociopolitique qui s'oppose à notre modèle de société fondé sur la laïcité et la démocratie.

### • Défense du territoire national

La défense du territoire national consiste à sécuriser nos frontières et à assurer ainsi notre souveraineté. Or, avec le défi terroriste, cette mission est mise à rude épreuve, et cette problématique s'impose comme une priorité nationale. L'armée nationale, en partenariat avec les armées de l'espace Cedeao, est ainsi confrontée à l'un des défis les plus graves de son histoire.

### • Sécurité des personnes et des biens

Assurer la sécurité des personnes et des biens est une des missions régaliennes de l'Etat.

Elle est mise en œuvre par les forces de sécurité intérieure, avec le concours dans des cas exceptionnels de l'armée. Il s'agit là d'un défi classique lié à la lutte contre le banditisme, les conflits intercommunautaires et intracommunautaires. Depuis 2016, avec la prolifération des groupes terroristes, ce défi est devenu encore plus pressant.

Le diagnostic 2018 du Cadre sectoriel " défense et sécurité " atteste des difficultés de notre pays à assurer un maillage sécuritaire

efficace: « Au 31 décembre 2017, le taux de maillage était de 61,14% et la cible pour l'année 2018 était de 64%. Quant au ratio agent de sécurité/population, il était de 1 agent/758 habitants au 31 décembre 2017. Pour l'année 2018, la cible était de 1 agent /930 habitants » (Source : Cadre sectoriel « défense et sécurité : Rapport juillet 2018).

### • Conflits communautaires

Ce défi sécuritaire touche non seulement à la sécurité des biens et des personnes mais aussi à la cohésion sociale. Chaque fois que s'affrontent des communautés, c'est notre cohésion sociale qui est menacée. Le terrorisme a exacerbé ces tensions entre les communautés, comme le montre le massacre de Yirgou. C'est pourquoi, la lutte contre les conflits communautaires est aujourd'hui une question de sécurité nationale et de sauvegarde de la Nation.

### • Restauration de l'autorité de l'Etat

Notre Etat a perdu beaucoup de sa crédibilité. Cette érosion de sa crédibilité résulte de la mauvaise gouvernance, de la dégradation de la morale et de l'éthique politique qui se manifestent à travers la corruption et l'impunité. La restauration de l'autorité de l'Etat nécessite, dès lors, des actions fortes contre la mauvaise gouvernance ainsi que la délivrance des services publics essentiels. En clair, l'idée n'est pas de réprimer les populations mais de les réconcilier avec l'Etat.

## ▶ I.2. Unité nationale, Cohésion sociale, Paix et Réconciliation nationale

La cohésion sociale, la paix et la réconciliation nationale sont au cœur de mes priorités. Face à la fracture sociale qui menace notre vivre-ensemble, notre pays n'a pas d'autre choix que celui de s'engager dans la voie de la réconciliation nationale. Celle-ci est le meilleur gage de la stabilité et de la prospérité pour notre pays.



La réconciliation nationale n'est pas un simple processus de dialogue politique, c'est un processus holistique qui prend en compte le dialogue social et politique, mais aussi l'inclusion sociale,

les équilibres régionaux et la cohésion sociale. Jamais l'unité nationale et la cohésion sociale n'ont été aussi fragiles dans notre pays. La stigmatisation de certaines communautés telles que les Peulhs et les conflits intercommunautaires comme celui de Yirgou sont des indicateurs des menaces qui pèsent sur notre vivre-ensemble.

### • Les religions, les coutumes et la laïcité

Ce chantier concerne l'exercice de la liberté religieuse, la préservation de la tolérance et des valeurs nationales. L'un des défis de notre pays consiste à résister aux agressions culturelles extérieures et à préserver les valeurs qui fondent son unité et sa cohésion. Il convient également d'analyser le modèle de laïcité que nous avons hérité de la France à l'aune de nos réalités culturelles et politiques.

### • La tradition et la culture

Nos traditions et nos cultures sont des patrimoines essentiels de notre civilisation, et nous nous devons de les préserver. En effet, ces valeurs sont aujourd'hui menacées du fait de la crise de l'éducation au sens large, c'est-à-dire la faillite de la famille et de l'école moderne comme espaces de socialisation. Nos cultures et nos traditions sont notre identité, et l'identité est une question de sécurité nationale, car c'est ce que nous avons de plus cher à protéger.

### • Le dialogue politique et social

Le dialogue politique et social est essentiel dans la gouvernance d'une nation. Le dialogue politique porte sur les règles du jeu politique tandis que le dialogue social se réfère aux concertations entre l'Etat et les partenaires sociaux (syndicats, patronats, société civile, etc.). Le dialogue dans notre pays est devenu malheureusement un instrument de domination plutôt qu'une modalité de prévention des conflits. Il y a donc urgence à restaurer le dialogue vrai, sincère, fondé sur la confiance mutuelle.



### • La réconciliation nationale

La réconciliation est la voie pour éviter à notre pays le chaos et la désintégration. Tous les acteurs reconnaissent la nécessité de la réconciliation, mais il n'existe pas de consensus sur les modalités concrètes pour y arriver. Le défi à ce niveau consiste ainsi dans un premier temps à créer le consensus autour des modalités de la réconciliation, et dans un second temps à implémenter le processus de réconciliation par des actes concrets.

### • La transition générationnelle

Aucun pays ne peut assurer sa pérennité s'il ne crée pas les conditions de la transition générationnelle. Cette problématique concerne tout particulièrement notre jeunesse, livrée à elle-même et sans perspectives. Comme le dit Joseph Ki-ZERBO, un peuple qui néglige sa jeunesse est un peuple suicidaire car, c'est se suicider en tant que nation que de marginaliser sa propre jeunesse. La transition générationnelle consiste à instaurer un mécanisme permettant l'inclusion de la jeunesse dans le système social, économique et politique mais aussi à créer un dialogue fécond entre les jeunes et les anciens.

### • Le développement équilibré des régions

La justice dans une nation n'est pas une simple application de l'égalité entre citoyens, mais aussi l'équilibre entre les régions qui constituent le pays. L'un des héritages de la colonisation au Burkina Faso est malheureusement le déséquilibre entre les régions à tous points de vue : économique, infrastructurel, social, etc. Ces déséquilibres créent des frustrations et menacent la cohésion nationale. Ce n'est pas un hasard si l'Est et le Sahel, qui font partie des régions les moins développées du Burkina Faso, font partie des zones les plus instables sur le plan sécuritaire. Ces déséquilibres doivent être rompus par une politique volontariste visant à étendre le développement à l'ensemble du territoire.

## ► I.3. Etat de droit



L'Etat de droit s'est vu altéré par une gouvernance approximative ironiquement qualifiée de gouvernance « mouta mouta ». Ce type d'approche a pour corollaire, la récurrence des grèves et des mouvements d'humeur, la recrudescence de l'incivisme et de moult maux qui obèrent le fonctionnement régulier et optimal de

l'appareil d'Etat. De plus en plus, l'administration est prise en otage par des intérêts à tout le moins antagoniques entre une élite dirigeante décriée et des partenaires sociaux déterminés. En dépit d'un pacte scellé entre les acteurs de la gouvernance, la justice reste encore sujette à caution. Selon une enquête du CGD (2020), les perceptions des citoyens sur la justice montrent un déficit de confiance en cette institution. En effet, la plupart des enquêtés ou des personnes interrogées la perçoivent comme une institution peu crédible, peu accessible et peu performante. D'autres citoyens pointent du doigt les conditions précaires de détention dans les prisons. Malgré les efforts déployés par les acteurs de la justice pour remédier à ces problèmes, il reste encore des réformes profondes à implémenter pour redorer le blason de notre justice et la réconcilier avec le peuple.

## ► I.4. Diplomatie

La diplomatie est un élément essentiel d'affirmation de la souveraineté et de la fonction protectrice de l'Etat à l'égard des citoyens. Le Burkina Faso connaît une mue déclinante sur le plan de sa diplomatie pour des raisons plus ou moins perceptibles :



- La rupture de l'élan d'une amorce de diplomatie d'utilité marquée par une présence du Burkina Faso sur la scène régionale et internationale au travers des médiations et facilitations ;
- Une tradition perpétuée d'une diplomatie avec des représentations à tout le moins irrationnelles dans plusieurs pays (nombre d'ambassades ouvertes, nombre d'accréditations accordées);
- Une forte politisation du secteur de la diplomatie laissant perplexes les professionnels.
- Une capitalisation approximative de la contribution des Burkinabè de la diaspora.

## ► I.5. Eau et assainissement

En matière d'accès à l'eau potable, la conjugaison des efforts de l'Etat et de ses partenaires a permis de porter le taux national à 72,4% en 2016. Toutefois, ce taux cache des disparités selon le milieu de résidence qu'il convient de corriger par des actions fortes. En effet, il est de 91% en milieu urbain contre 65,3% en milieu rural. La corvée d'eau des ménages reste majoritairement une activité des femmes et des jeunes filles surtout en milieu rural.



En matière de mobilisation des ressources en eau, le pays compte plus de 1018 barrages et 790 autres retenues d'eau de surface. La capacité de stockage de la ressource en eau est évaluée à plus de 5 milliards de m<sup>3</sup>.

En matière d'assainissement du cadre de vie, les statistiques ne sont pas reluisantes. En 2016, seulement 13,4% de la population en milieu rural et 36,8% en milieu urbain disposaient d'un système d'assainissement à domicile (Rapport bilan annuel 2016 du PN-AEPA, 2017). La proportion de la population urbaine vivant en zones dites « Non-loties » était estimée à 17,20% en 2014. Aussi, les pollutions et nuisances diverses liées à la gestion non écologique des déchets et l'utilisation incontrôlée des produits chimiques constituent des menaces sérieuses pour la santé humaine et les écosystèmes.

## ▶ I.6. Santé

L'amélioration de la santé d'une population et le développement



économique sont étroitement liés. La santé en plus du bien-être qu'elle apporte à l'existence humaine, permet aux populations de participer activement à l'animation de la vie sociale et économique. Malgré les efforts consentis depuis les indépendances, le secteur de la santé au Burkina Faso nécessite une urgente intervention. Les prestations de services avec toujours des décès causés par

des maladies pourtant maîtrisables ou par la vétusté du plateau technique et du cadre de travail, restent à améliorer.

Les ressources humaines sont en nombre insuffisant et inégalement réparties sur l'ensemble du territoire. En matière de médicament et technologie de santé, des efforts sont à faire pour la promotion de la pharmacopée traditionnelle, pour la lutte contre les faux médicaments et pour l'acquisition et l'entretien des outils technologiques de pointe. Le financement de la santé doit être amélioré et diversifié avec un accroissement de l'effort national. L'information sanitaire et la recherche ne sont pas au niveau optimal pour produire des résultats très significatifs.

## ▶ I.7. Education et Formation

L'éducation est l'un des investissements les plus importants qu'un pays puisse faire pour son peuple et son avenir. Un diagnostic du système éducatif du Burkina Faso fait ressortir les constats suivants :

- Le taux de scolarisation dans le primaire a atteint la barre de 88% en 2019, mais des efforts sont à faire pour le fixer à 100% ;



- 40% des élèves arrivent en fin du primaire sans les compétences requises en langue ni en mathématiques et après six (06) années de scolarité effectuées dans leur jeunesse ;
- un peu plus de la moitié des adultes burkinabè ne sait pas lire ;
- une prédominance des formations généralistes alors que les besoins en formations techniques et professionnelles se montrent de plus en plus accrus ;
- le secteur concentre aujourd'hui près du tiers des dépenses courantes de l'État, équivalent à 5% du PIB ;
- des insuffisances dans les effectifs des enseignants et dans les infrastructures, etc.

## ▶ I.8. Economie nationale

La caractéristique principale de notre économie est qu'elle est agricole avec plus de 80% de notre population active qui intervient dans ce secteur. L'économie Burkinabè connaît de nombreuses difficultés qui freinent son développement dont au premier chef son substrat : la gouvernance économique. Les difficultés majeures de notre économie résident, entre autres, dans la faible mise en cohérence des instruments de planification du développement,

le faible niveau de renforcement du système statistique national, l'insuffisance des réformes institutionnelles, organisationnelles et réglementaires en cohérence avec le cadre harmonisé des finances publiques. On peut ajouter à ce diagnostic l'inadaptation des systèmes d'information des ministères à l'approche budget programme, la faible mobilisation des ressources pour le financement du développement, la faible culture de reddition des comptes, la faible transparence des opérations et la propension dépensière excessive de l'administration, la précarité des emplois et la masse salariale galopante, la fraude et la corruption, etc.

Nous devons impérativement accélérer le processus de transition de notre économie vers le secteur secondaire et préparer le passage au secteur tertiaire en mettant l'accent sur le développement industriel et le secteur des services. Pour ce faire, il est primordial d'accompagner le secteur agricole et le monde rural dans la production à grande échelle tout en réduisant la quantité de mains-d'œuvre. Les économies de mains-d'œuvre du secteur agricole serviront au développement des secteurs de productions industriels et de services.

Les conditions pour réaliser cet accompagnement passeront par une réelle politique agricole volontariste, la stabilisation du cadre macro-économique et par des investissements conséquents dans l'agro-industrie, dans les infrastructures et les facteurs de productions. L'encouragement et la création des conditions favorables à l'entrepreneuriat dans le monde agricole seront de mise. La prise en compte de la protection de l'environnement et du cadre de vie s'avère également primordiale.

## • **Entrepreneuriat**



L'entrepreneuriat et plus particulièrement celui des jeunes et des femmes est sans doute l'une des solutions pour résorber le chômage et pour dynamiser l'économie au Burkina Faso. Cependant, l'entrepreneuriat au Burkina Faso doit relever de nombreux défis parmi lesquels l'intégration de l'entrepreneuriat dans les curricula de formation, le renforcement des capacités des acteurs, la création de marchés d'écoulement des produits et services, le financement des entreprises, etc. Afin d'attribuer à l'entrepreneuriat, sa place de moteur du développement économique, les femmes et les jeunes doivent jouer leur partition pour créer et gérer des entreprises prospères, mais l'Etat et les autres acteurs (entreprises, structures de financement,...) doivent également jouer un rôle important.

## • **Transport, mobilité et sécurité routière**

Le Burkina Faso ne comptabilise que 15 304 km de réseau routier classé contre environ 46 095 km de pistes rurales répertoriées, soit une moyenne de 85,6 km de routes pour 100 000 habitants contre 266 km pour 100 000 habitants dans la zone Cedeao. Aussi, concernant la cartographie, 52% du territoire national est couvert en cartes topographiques à l'échelle 1/50 000 qui constituent la carte



de base adaptée à l'aménagement du territoire au niveau local avec seulement 3 plans de ville (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Gaoua) sur les 13 chefs-lieux de région. De même, le pays dispose d'un réseau ferroviaire vétuste long de 622 km dont 517 km en exploitation.

Sur le plan de la sécurité routière, la position du pays reste également à améliorer. Selon l'OMS, notre pays fait partie des 15 pays au monde où l'on meurt le plus sur la route. Selon l'Office national de la sécurité routière (ONASER), en moyenne 13 personnes perdent la vie chaque jour sur les routes au Burkina Faso et des centaines de blessés sont enregistrés.

## • **Nouvelles technologies**



En matière de Technologies de l'information et de la communication (TIC), le Burkina Faso dispose d'une infrastructure dorsale modeste de fibre optique, détenue et exploitée principalement par l'Office National des Télécommunications (ONATEL). Le réseau a une faible capacité et une couverture très limitée sur le territoire

national. L'infrastructure, déployée en pleine terre depuis 2004, est utilisée par les fournisseurs d'accès Internet et les autres compagnies de télécommunications (ORANGE, TELECEL). Le niveau de développement de l'infrastructure de réseau de télécommunications en fibre optique au Burkina Faso est donc insuffisant pour soutenir les ambitions d'accélérer le développement économique et social du pays grâce aux TIC. Cette lacune infrastructurelle entraîne un coût élevé des communications avec un niveau bas de la pénétration des services/applications large bande, donc une faible contribution au Produit Intérieur Brut (PIB).

La couverture 3G a été introduite, permettant d'augmenter le nombre d'utilisateurs d'Internet. Malgré ces progrès, très peu d'entreprises utilisent Internet pour leurs activités. Ces chiffres sont encore plus faibles pour les PME et les entreprises situées hors de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. En général, le débit moyen reste très bas.

### • **Energie électrique**

Le Burkina Faso présentait en 2019, un taux d'électrification national de 33% soit 66% en milieu urbain et 3,4% en milieu rural. Par rapport à la demande, la volonté affichée par les politiques de raccorder plus de ménages tarde à se concrétiser. En effet, selon l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie, en 2018, le nombre de clients prévu en 2019 était de 821 522 contre une réalisation de 709 875 soit un gap de 111 648 clients. A cela s'ajoutent des facteurs illustrant la dégradation de la qualité des services de fournitures d'électricité. En effet, l'énergie non distribuée est évaluée à 47,86 GWH en 2018 contre 29,86 GWH en 2017, soit une hausse de 60%.



Ainsi, bien que des efforts aient été faits ces dernières années pour améliorer la production d'énergie qui est en constante augmentation (en moyenne près de 10% par an), le secteur de l'énergie au Burkina Faso regorge de nombreuses insuffisances qu'il urge de régler afin que l'énergie contribue au soutien des activités économiques et à l'amélioration du confort domestique. Ces insuffisances ont trait notamment :

- à la faiblesse des investissements entraînant un déficit structurel d'énergie avec un impact négatif sur l'économie nationale ;
- à l'absence de réserve de production (taux de réserve 0% à la pointe);

- à la forte dépendance à l'égard des énergies fossiles importées et la hausse de leurs prix fragilisent l'économie de l'opérateur ;
- au coût élevé du KWh d'origine thermique diesel qui influence négativement la compétitivité des entreprises nationales ;
- à la faible valorisation des ressources énergétiques endogènes ;
- à l'absence de concurrence malgré la libéralisation, toute chose qui se traduit par une faible implication du secteur privé.

### • **Environnement**

Sur le plan de l'environnement, l'exploitation des écosystèmes et de leurs ressources procure de l'emploi et des revenus à plus de 80% de la population. La contribution de l'environnement à la croissance économique est évaluée à 43,64% du PIB (SP/CNDD, 2016). Toutefois, de telles exploitations ne sont pas sans conséquences sur l'environnement. En 2016, l'Indicateur de Performance Environnementale (IPE) classait le pays au 144e rang mondial sur 167 pays avec un indice évalué à 43,71. Des efforts doivent être faits pour améliorer la position du pays en matière de préservation de la nature



## ▶ **I.9. Agriculture et Développement rural**

### • **Agriculture**

De manière générale, notre agriculture souffre de nombreux maux que nous devons corriger avec détermination.



Le Burkina Faso, à l'instar de nombreux pays africains, reste dans une situation où l'accroissement de la production vivrière (2,92% comme production céréalière prévisionnelle pour la campagne humide 2019-2020) est inférieur au taux de croissance de la population (3,05 % / an). Les cultures de rente ne sont pas non plus logées à une meilleure enseigne. Ce qui illustre les difficultés de notre agriculture à nourrir convenablement nos populations. Cette réalité malheureuse est la résultante d'un ensemble de facteurs aussi bien structurels que conjoncturels dont, entre autres, la trop grande dépendance de notre agriculture aux aléas, l'intensification insuffisante de la production, la faible diversification des spéculations, la faible durabilité de notre système agricole, notamment son impact négatif sur les écosystèmes et l'environnement, le faible niveau d'équipement des exploitations agricoles, le faible niveau d'accès au crédit agricole (moins de 15% des producteurs), le faible développement de la transformation, la faiblesse des marchés d'écoulements des produits agricoles (moins de 20% de la production), le faible niveau d'instruction des acteurs, etc.

### • Elevage

L'élevage représente le deuxième pilier de l'économie agricole burkinabé et repose principalement sur un système de pâturage extensif (pastoralisme transhumant, système agro-pastoral). Il génère des emplois directs et à plein temps pour plus de 900 000 personnes pour la production et 60 000 à 90 000 autres pour les activités de transformation et de commercialisation. Le pays est doté de trois abattoirs frigorifiques, 45 abattoirs séchoirs de brousse et des aires d'abattage dans la plupart des chefs-lieux de département. Mais, force est de reconnaître que la plupart des infrastructures manquent de dispositifs conformes aux normes. Notre cheptel est parmi le plus grand d'Afrique de l'Ouest avec environ 10 millions de bovins, 15 millions de caprins et 10 millions d'ovins. A l'évidence, le secteur de l'élevage qui présente de grandes potentialités, est malheureusement confronté à d'énormes difficultés. Ces difficultés sont entre autres, la pression foncière qui réduit les pâturages, l'inorganisation des



éleveurs, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les maladies animales, la faiblesse sur le double plan de la productivité et de la compétitivité des productions animales, la faible promotion des entreprises modernes d'élevage, la faible transformation des produits, etc.

### • Pêche

Notre pays importe plus de 90% de sa consommation de poisson. Ainsi, le secteur de la pêche est l'un des plus dépendants de l'extérieur. Il présente dans notre pays un visage peu reluisant avec des difficultés importantes. On peut citer notamment la faiblesse de nos capacités de production halieutique nationale, la faible intégration de la production halieutique dans nos projets de barrages et autres retenues d'eau, le faible développement de la recherche, la faible organisation des acteurs, etc.



## ► I.10. Médias, Sports et Loisirs

La question des médias, des sports et des loisirs, longtemps négligée dans notre pays, occupe pourtant une place de choix dans le développement national. La situation de nos médias aussi bien privés que publics n'est pas susceptible de leur permettre de jouer efficacement leur partition dans la construction nationale. Non seulement, il existe un déficit de ressources humaines dans certains domaines, mais les moyens financiers et techniques font défaut.



En plus, avec le développement des réseaux sociaux, plusieurs défis se posent en termes par exemple de protection des données personnelles, de préservation de la paix sociale, etc. Les secteurs des sports et loisirs souffrent également d'énormes difficultés telles que le déficit d'infrastructures techniques. Or, loin d'être de simples

moyens de divertissement, les sports et loisirs sont au cœur du développement de par leurs impacts sur la santé humaine et sur le brassage entre les filles et les fils du pays.

### • Médias

Les médias, toutes catégories confondues (télévision, radio, presse écrite, etc.) jouent une fonction essentielle dans le développement et la démocratie. Cependant, par déficit de moyens conséquents, ils n'arrivent pas à jouer pleinement leur partition. Il importe donc de les soutenir en renforçant la formation des ressources humaines mais aussi en les dotant de moyens modernes et sophistiqués. Il importe aussi d'envisager un appui plus substantiel aux médias privés ainsi que l'exige d'ailleurs le protocole de la Cedeao sur la démocratie et la bonne gouvernance de 2001 auquel notre pays a souscrit.

Par ailleurs, il convient, pour faciliter le travail de la presse, de rendre effectifs les textes relatifs à l'accès aux documents et informations publics. En effet, la culture du secret et les abus de pouvoir ne permettent pas à notre presse d'accéder facilement à certains documents utiles pour son travail de veille démocratique. Un autre chantier sur lequel il faut travailler est celui des réseaux sociaux. Malgré les dérives qu'ils suscitent, ces outils sont utiles dans le débat public. Notre action consistera non seulement à renforcer la veille sécuritaire et judiciaire dans ces espaces pour réprimer les infractions, mais aussi à introduire l'éducation aux médias dans les écoles et à l'endroit du grand public, en l'occurrence, le public jeune.

### • Sports et loisirs



L'offre publique en matière de sports et loisirs est très faible dans notre pays. Rien que le fait d'avoir un espace adapté et sécurisé pour une simple marche pour se détendre, est un problème crucial. Les infrastructures sportives telles que les terrains de basket, de football, de tennis, de hand-ball sont très insuffisantes alors qu'il existe une forte demande au sein de notre population. Il suffit par exemple de se rendre à certaines heures de la journée à la Zone d'activités diverses (ZAD) ou au niveau du monument des héros nationaux à Ouaga 2000 à Ouagadougou pour s'en rendre compte. Pis, les sports et loisirs sont devenus comme un luxe avec la prolifération des salles de sport VIP accessibles à une minorité.

Il urge donc d'enclencher un changement pour donner tout son sens au slogan « sport pour tous » tant scandé dans les discours, mais qui reste à implémenter dans la réalité.

## ▶ I.11. Travail et Protection sociale

Le secteur est marqué par plusieurs difficultés. Selon le rapport Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) 2018, jusqu'à 23% des personnes enquêtées ont un salaire de moins de 32 000 Francs CFA. Aussi, l'effectif des travailleurs immatriculés aux régimes de sécurité sociale étaient seulement de 621 838 travailleurs en 2018. Par ailleurs, les différentes crises notamment l'insurrection ont eu entre autres pour conséquences, la fermeture d'entreprises accentuant le chômage chez nombre de citoyennes et de citoyens. De même, au cours de ces dernières années, le secteur public est marqué par plusieurs grèves des travailleurs qui réclament de meilleures conditions de vie et de travail ainsi qu'un traitement équitable; toute chose qui impacte non seulement la productivité du secteur public mais également celui du privé tout en indiquant la quête d'un travail décent.

Le secteur est également marqué par l'absence ou l'insuffisance de textes. Face à ces difficultés, il s'avère nécessaire de renforcer le dialogue social, améliorer le cadre juridique du marché du travail, de renforcer les capacités de l'administration pour une meilleure gouvernance du marché du travail et de renforcer la protection sociale.

## ▶ I.12. Habitat et Logement

L'accès de tous à un logement décent demeure une préoccupation majeure.

Sur le volet matériaux de construction, les récents événements pluviométriques ayant occasionné de nombreux sinistrés dans le pays illustrent que des efforts doivent être faits dans l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité desdits matériaux. Plus de 20,9% des ménages vivent toujours dans les zones à habitats spontanés dites « Non-loties » en milieu urbain. La majorité des ménages burkinabè ont le mur de leur bâtiment principal constitué de matériaux non définitifs. Dans l'ensemble, trois (03) ménages sur quatre (76,5%) habitent dans cette situation. En milieu urbain, près de quatre (04) ménages sur dix (38,6%) ont le mur de leur bâtiment en matériaux non définitifs. Ce pourcentage est de 96,5% en milieu rural.

Sur le volet accès à la terre, la raréfaction des espaces surtout dans les deux grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la spéculation foncière et la prolifération des sociétés immobilières sont les constats faits et il apparaît nécessaire de repenser le modèle d'urbanisation et d'habitat de notre pays et d'accroître l'encadrement par l'Etat des activités liées au foncier.

**#GNOPRESIDENT2020**





## II. MES ACTIONS POUR UN BURKINA FASO MEILLEUR

Pour un Burkina Faso meilleur, mes actions seront articulées en deux grandes parties structurées en douze (12) secteurs. En effet, l'action publique pendant mon quinquennat sera orientée principalement sur : d'une part, des réformes structurelles fortes pour transformer notre gouvernance, et de l'autre, sur l'amorce d'un développement socio-économique harmonieux pour assurer le bien-être à tous. Ces deux grands chantiers sont étroitement liés car aucun développement économique et humain n'est possible dans la mauvaise gouvernance; et inversement, aucune gouvernance vertueuse n'est possible si notre pays continue de végéter dans la précarité. Dans cette optique, mon action publique sera articulée autour des politiques institutionnelles centrées sur la transformation de la gouvernance, et des politiques sectorielles centrées sur les grands chantiers du développement humain tels que l'éducation, la santé, le logement, etc. Dans chacune de ces politiques sectorielles, la bonne gouvernance sera un axe transversal car de la bonne gestion des biens publics dépendra notre capacité à transformer de manière substantielle ces secteurs de développement.

### II.1. PREMIERE PARTIE : MES ACTIONS POUR UNE GOUVERNANCE VERTUEUSE

#### Secteur 1 : Sécurité nationale

Ma vision sur la sécurité est fondée sur deux piliers : la prévention et l'opérationnel. La prévention consiste à consolider notre système de renseignement à travers une dotation conséquente en moyens, mais aussi une collaboration étroite avec les populations et les Etats partenaires tels que ceux de l'espace Cedeao. L'opérationnel consiste à répondre efficacement aux défis sécuritaires à travers également une dotation conséquente en ressources humaines, matérielles et financières. J'aborde la question de la défense nationale et de la sécurité intérieure de façon holistique. Pour ce faire, je m'engage à :

##### Sur le plan de la prévention

- Lancer un programme de développement harmonieux des régions ;
- Elaborer une stratégie de mobilisation des femmes et des jeunes dans la prévention et la gestion de l'insécurité ;
- Développer et renforcer le renseignement ;
- Opérationnaliser la police de proximité pour renforcer la collaboration entre populations et forces de sécurité ;
- Mettre en place des cellules dynamiques pour identifier les couches susceptibles de rejoindre les rangs des groupes radicaux ;
- Faire un audit des formations existantes et les adapter à la menace terroriste ;
- Renforcer la répression sur les actes portant atteinte à la cohésion nationale à travers une relecture du code pénal ;
- Augmenter le budget alloué à la défense et à la sécurité publique et veiller à son utilisation optimale ;
- Adopter une loi de programmation sécuritaire en plus de la loi de programmation militaire de 2018, pour rendre effective la prise en charge des pupilles de la nation ;
- Mettre en œuvre de façon diligente le plan stratégique de réformes

des forces armées adopté en 2017 ;

- Opérationnaliser le Centre national d'études stratégiques (CNES) créé en 2019 ;
- Dynamiser la coopération régionale en matière de sécurité dans le cadre de la CEDEAO et du G5 Sahel ;
- Renforcer le plaidoyer international pour inscrire la force conjointe du G5 Sahel au titre du chapitre 7 de la Charte des Nations-Unies.



##### Sur le plan de l'opérationnel :

- Recouvrer l'intégrité territoriale ;
- Réinstaller les déplacés dans leurs localités d'origine en toute sécurité et dignité ;
- Créer un centre de commandement pour la défense et la sécurisation dans les zones touchées par l'extrémisme violent ;
- Gérer de façon parcimonieuse les effectifs des FDS à travers un maillage national efficace ;
- Renforcer les effectifs et les capacités opérationnelles des forces armées nationales ;
- Instaurer une indemnité spéciale « terrorisme » d'un montant substantiel dans le but de renforcer le moral de nos combattants qui sont au front ;
- Octroyer une bonification à titre posthume, de deux grades, à tout soldat tombé sur le champ d'honneur pour le calcul de ses indemnités au profit de ses ayants droit ;
- Former tout citoyen âgé de 18 ans et plus en conséquence, sauf dispense médicale, pour participer à cette lutte afin de les constituer comme réservistes de notre armée ;
- Elaborer une politique de « main tendue » à nos compatriotes qui ont rejoint les groupes terroristes à travers une amnistie des cas les moins graves et une réinsertion sociale ;
- Créer des unités d'élites dans tous les corps d'armées.

#### Secteur 2 : Unité nationale, Cohésion sociale, Paix et Réconciliation nationale

Pour l'unité nationale, la cohésion sociale, la paix et la réconciliation nationale, je m'engage à lancer et à mettre en œuvre les mesures suivantes :



- convoquer un forum national sur la démarche de la réconciliation nationale en vue d'adopter une feuille de route consensuelle sur la réconciliation nationale (engagement à exécuter dans les 3 mois suivant mon investiture) ;
- Implémenter la feuille de route de la réconciliation adoptée par l'ensemble des forces vives ;
- Mettre en place une stratégie de mobilisation des femmes dans la recherche de la cohésion sociale et de la réconciliation ;
- Travailler à rationaliser les institutions de la république pendant le quinquennat (Haut conseil pour la réconciliation nationale et l'unité nationale (HCRUN), Haut conseil du dialogue social (HCDS), le médiateur du Faso, le Conseil économique et social (CES) ;
- Consacrer la fête nationale de l'indépendance « Journée nationale de l'unité nationale » pour consolider notre vivre-ensemble. Cette fête sera également l'occasion de célébrer la journée des communautés burkinabè avec pour objectif de favoriser l'interpénétration des dites communautés ;
- Elaborer un référentiel sur l'équilibre régional à prendre en compte dans toutes les politiques sectorielles afin de réduire les déséquilibres entre les régions. Ainsi, toute politique publique sera analysée à l'aune de la façon dont elle impacte l'équilibre régional. A titre illustratif, dans le domaine de la santé, la priorité dans la construction des centres de santé doit être donnée aux régions où les besoins en santé sont les plus urgents. Une telle approche permettrait de réduire à terme les inégalités de développement entre les régions ;
- Instaurer un quota de 30% pour les jeunes (hommes et femmes) dans les postes électifs et nominatifs ;
- Valoriser l'apport des jeunes à la gouvernance du pays par la mise à la disposition du Conseil National de la Jeunesse d'un budget institutionnel de fonctionnement annuel au même titre que les institutions de l'État ;
- Nommer le Président du Conseil National de la Jeunesse comme Conseiller Technique du Premier Ministre sur les questions de Jeunesse ;
- Instituer un poste de Conseiller genre dans tous les départements ministériels ainsi que les Institutions, y compris la Présidence du Faso et la Primature, afin d'assurer la transversalité du genre dans les politiques publiques.

### Secteur 3 : Etat de droit

Pour pallier les dysfonctionnements réguliers et promouvoir l'Etat de droit, je m'engage à :

- Adopter une nouvelle politique nationale genre pour assurer l'égalité de droits entre hommes et femmes et la prise en compte systématique du genre dans toutes les politiques publiques ;
- Rendre effectif le respect des droits humains et de la citoyenneté responsable ;
- Améliorer l'administration du système judiciaire ;
- Assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire. Aucune interférence du pouvoir exécutif ou du pouvoir législatif ne sera tolérée ;
- Engager les réformes contenues dans le pacte national pour le renouveau de la justice de 2015, pour redonner aux magistrats la confiance qu'ils ont perdue auprès du justiciable ;
- Améliorer les conditions de détention et éradiquer la surpopulation carcérale ;
- Assurer les droits humains et les libertés fondamentales garantis par la Constitution tant aux Burkinabè qu'à toute personne résidant dans notre pays, notamment la liberté d'expression et de manifestation, la liberté de presse, le droit de ne pas être poursuivi pour ses convictions politiques ;
- Libérer toutes les personnes détenues pour opinion politique et permettre le retour des exilés politiques en toute sécurité et dignité ;
- Rendre effective la décentralisation telle que prévue par la constitution et les lois de la République, longtemps plombée par des logiques politiciennes qui handicapent les principes de transferts et de subsidiarité ;
- Tenir les états généraux de l'Administration publique pour corriger les dysfonctionnements ;
- Appliquer le Code de conduite de l'Agent public de l'État à tous les niveaux ;
- Dépolitiser l'Administration publique et instaurer un système de gestion axé sur les résultats ;
- Instaurer les principes de mérite, de compétence, d'efficacité et de redevabilité ;
- Accélérer la modernisation de l'administration publique ;
- Mettre en place l'opération « administration propre » : cette opération consistera à appliquer la tolérance zéro à la corruption ;



- Légaliser les commissions des apporteurs d'affaires. (Taux de 5% et imposé);
- Raffermer le sens de l'intégrité par l'éducation communicationnelle ;
- Intégrer le respect des biens de l'Etat dans les cours d'éducation civique et à la citoyenneté ;
- Mener des réformes pour permettre aux structures publiques de lutte contre la fraude et la corruption (ASCE, ARMP, IGF, etc.) d'engager des poursuites judiciaires au nom de l'Etat ;
- Faire de la reddition de compte une obligation pour toutes les institutions de la République ;
- Améliorer la traçabilité, la transparence et la redevabilité de la gouvernance par l'E-gouvernement.

## Secteur 4 : Diplomatie

Sur le volet de la diplomatie, il urge que je m'engage sur deux volets importants :

### La Coopération sous-régionale et internationale

- Travailler à un rayonnement de l'image du Burkina Faso sur le plan international ;
- Intensifier la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre la criminalité transnationale à travers le renforcement de la coopération des services sécuritaires ;
- Recenser les avantages comparatifs du Burkina Faso dans la coopération régionale et internationale et améliorer sa compétitivité ;
- Revoir à la hausse le nombre de femmes au poste d'ambassadeur et de consul général ;
- Renforcer les projets d'intérêt commun dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'agriculture, du tourisme, des infrastructures routières et ferroviaires et tant d'autres ;
- Intensifier les relations diplomatiques en matière culturelle ;
- Œuvrer pour la sécurité du pays par une diplomatie du bon voisinage et de paix ;
- Inscrire une ligne budgétaire pour exprimer la solidarité et la compassion du peuple burkinabè à l'occasion des grandes crises qui surviennent de par le monde.

### Les Burkinabè de l'étranger

- Assurer par tous les moyens nécessaires, la protection des Burkinabè vivant à l'extérieur ;
- Maximiser l'apport de la diaspora dans le redressement et le développement national ;
- Consolider et/ou dynamiser les structures de relais d'information qui fassent parvenir les offres d'opportunités à la diaspora ;
- Améliorer l'accès à l'information pour les étudiants Burkinabè de la diaspora sur les opportunités d'emploi dans le pays et développer avec les employeurs, des actions incitatives pour leur recrutement ;
- Structurer le travail de collecte statistique sur les compétences et les possibilités d'investissement de la diaspora Burkinabè ;
- Prendre des mesures administratives et fiscales incitatives au retour des investisseurs burkinabè de la diaspora (accueil, installation assistée, facilités administratives, fiscalité incitative, etc.) ;
- Prendre des mesures pour faciliter le retour et l'insertion des Burkinabè qui le souhaitent ;
- Elaborer un compendium des compétences Burkinabè vivant à l'extérieur.

## II.2. DEUXIEME PARTIE : MES ACTIONS POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

### Secteur 5 : Eau et Assainissement

Je m'engage à offrir de l'eau potable sans corvée et un cadre de vie assaini à tous les burkinabè à travers les mesures suivantes :

#### Volet eau

- Commanditer avec beaucoup de rigueur des études pour la connaissance des ressources en eau disponibles dans notre pays ;
- Opérationnaliser l'approche SAEP MV (Systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-village), ce qui permettra de prendre la ressource en eau là où elle est disponible et desservir plusieurs zones dont celles déficitaires ;
- Renforcer les infrastructures hydrauliques par la promotion de la gestion déléguée de l'approvisionnement en eau potable en impliquant davantage le secteur privé ;
- Travailler à réduire l'iniquité entre le milieu urbain et le milieu rural en matière de coût de l'eau ;
- Réorganiser le secteur de l'approvisionnement en eau potable, en allant des avant-projets jusqu'aux exécutions des ouvrages ;
- Concrétiser la décentralisation du secteur et améliorer la gouvernance locale de l'eau ;
- Lancer le projet 5000 forages en 5 ans ;
- Réhabiliter les forages non fonctionnels et impliquer les communautés dans la gestion et l'entretien des forages.
- Renforcer les financements dans le domaine de l'eau par la promotion des investisseurs privés nationaux.

#### Volet assainissement

- Mettre en place ou renforcer les centres de traitement des déchets domestiques dans toutes les grandes villes du pays ;
- Créer une filière à l'échelle de traitement et de valorisation des eaux usées et boues de vidange ;
- Promouvoir l'assainissement autonome au niveau familial ;
- Relire le programme national d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta pour l'adapter aux nouveaux défis décennaux ;
- Assurer un accès universel et continu des populations urbaines et rurales aux services d'assainissement ;
- Développer la recherche dans le domaine de l'assainissement des déchets solides et liquides pour une meilleure gestion des déchets ;
- Adopter une nouvelle politique d'assainissement pluviale sur la base des modèles de villes résilientes aux changements climatiques ;
- Renforcer les financements dans le domaine de l'assainissement par la promotion des investisseurs privés nationaux.

### Secteur 6 : Santé

Il existe un grand fossé entre les besoins des populations et la réalité du terrain et ce gap trouvera une réduction significative dans une dynamique structurelle. J'inscrirai dans mon mandat, la mise en place d'un pacte national pour la santé pour les trente (30) prochaines années afin de définir les rôles dévolus, respectivement, au

gouvernement, aux partenaires au développement et aux partenaires chargés de la mise en œuvre de la politique de santé. Ma vision qui sous-tend la santé est fondée sur le triptyque santé préventive-santé curative-santé éducative. Pour toutes ces raisons, en plus de l'apparition de la Covid19 en fin d'année 2019 qui vient illustrer l'urgence dans le règlement des questions sanitaires, je m'engage à offrir la santé et le bien-être à tous les Burkinabè à travers les mesures suivantes :

### Sur le plan de la gouvernance

- Assainir et redresser l'axe de la gouvernance de la santé en faisant en sorte que désormais tous les appuis des Partenaires Techniques et Financiers et les Bailleurs de Fonds s'alignent sur les priorités et les procédures du pays afin de rendre plus efficaces leurs contributions.
- Organiser les hôpitaux publics à travailler en tandem complémentaire avec la spécialisation de chaque structure ;
- Créer la haute autorité de médecine traditionnelle pour le développement de la médecine traditionnelle;



- Travailler à valoriser d'avantage et de façon plus concrète la médecine traditionnelle en allant vers l'homologation des produits traditionnels dans notre système de santé ;
- Renforcer la communication hospitalière et inter-institutionnelle ;
- Opérationnaliser et rendre obligatoire l'Assurance Maladie Universelle (AMU) pour toute la population tout en adaptant les coûts d'adhésion en fonction des revenus ;
- Elargir l'Assurance Maladie Universelle obligatoire pour tous.

### Sur le plan des ressources humaines

- Créer un cadre de concertation sociale effective avec les acteurs de la santé afin de régler les revendications dans un délai d'un an ;
- Opérationnaliser la fonction publique hospitalière pour motiver et remettre le personnel de santé au travail ;
- Renforcer la formation des ressources humaines (secteur public et privé) ;
- Régler la grande instabilité et le déséquilibre dans la gestion des

effectifs des ressources humaines qui sont au détriment des zones reculées ;

- Développer la Santé Communautaire en renforçant les effectifs des Agents de Santé de Base Communautaire (ASBC).

### Sur le plan des infrastructures

- Améliorer les infrastructures sanitaires en créant une unité de prise en charge des urgences type SAMU par District et par Hôpital ;
- Normaliser les infrastructures sanitaires ;
- Réduire les déficits en infrastructures sanitaires.

### Sur le plan des équipements et technologies

- Renforcer le plateau technique des formations sanitaires ;
- Faciliter la mise en place de centres de diagnostic (laboratoire, biomédical, imagerie médicale, etc.) ;
- Eriger les centres hospitaliers régionaux en des centres de santé

de référence avec des plateaux techniques de pointe et du personnel hautement qualifié.

### Sur le plan des produits médicaux

- Lutter contre la prolifération des faux médicaments ;
- Travailler à rendre les médicaments disponibles dans les hôpitaux et formations sanitaires de base à au moins 90% d'ici 2025 ;
- Renégocier le partenariat et le contrat Gouvernement CAMEG de sorte à améliorer la gestion des médicaments.

### Sur le plan des services de soins

- Rendre gratuites les urgences médicales, pédiatriques, chirurgicales et obstétricales ;
- Prévenir et prendre en charge en plus du paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques, la septicémie néonatale,

la méningite et la tuberculose ;

- Améliorer la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes (accouchement, césarienne et paludisme) et les enfants de 0 à 15 ans (paludisme) ;
- Assister et accompagner, dans le domaine de la Procréation médicalement assistée (Pma), les couples qui ont des difficultés à avoir des enfants ;
- Prévenir et prendre en charge la malnutrition infantile et maternelle ;
- Réaliser l'objectif zéro décès lié à l'accouchement ;
- Réduire la mortalité maternelle de 330 pour 100 000 naissances vivantes à 150 pour 100 000 naissances vivantes en 2025 ;
- Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 82 pour 1000 à 30 pour 1000 en 2025 ;
- Réduire la mortalité hospitalière liée au paludisme de 25% à 15% d'ici 2025 ;
- Réduire la mortalité intra-hospitalière de toutes causes confondues de 57% à 30% d'ici 2025 ;
- Prévenir et prendre en charge les mutilations féminines et la couverture du besoin en planification familiale ;
- Réduire le poids des maladies non transmissibles et chroniques qui sont de plus en plus émergentes comme les cancers ;
- Accélérer l'opérationnalisation du Centre National de Cancérologie en cours de développement ;
- Réduire les coûts directs des dépenses de santé liées aux maladies émergentes et non transmissibles pour les ménages et pour le Gouvernement ;
- Inverser la tendance des maladies transmissibles comme le paludisme (prises en charge par les ménages à hauteur de 40% de leurs budgets en paiement direct tandis que les Partenaires apportent seulement environ 25% et les 35% restants, par le Gouvernement) afin de vite soulager nos populations qui devraient faire face efficacement à d'autres fronts avec moi.

## Sur le plan des ressources financières

- Travailler à atteindre une allocation de 15% du budget national alloué à la santé d'ici la fin du quinquennat ;
- Elaborer une stratégie de financement endogène de la santé ;
- Mettre en place une stratégie de développement de partenariat et de mobilisation des ressources financières ;
- Harmoniser le système de financement de la santé en réorganisant le flux financier en trois (03) grands flux : source Etat, source Partenaires (PTF et la contribution des Ménages) et sources Assurance Maladie Universelle.

## Secteur 7 : Education et Formation

L'éducation en tant que puissant agent de changement, d'amélioration de la santé et de la qualité de vie, de la stabilité sociale, de la croissance économique, du développement humain, n'est plus à démontrer. D'où l'inscription de l'éducation dans les priorités de mon quinquennat.

J'escompte mettre en place un Pacte national pour l'éducation afin de fédérer l'ensemble des acteurs ainsi que leurs énergies sur une perspective de 30 ans avec comme vision un plan de construction d'un système éducatif performant.

## Notre objectif pour le quinquennat est de :

- Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité d'ici la fin du quinquennat ;
  - Réorganiser le système d'enseignement à tous les niveaux pour améliorer la qualité et la diversité ;
  - Définir dans notre éducation le type de Burkinabè que nous voulons pour notre pays à l'horizon 2050 ;
  - Revaloriser la profession enseignante ;
  - Mettre en place un mécanisme d'autosurveillance et de lutte contre la consommation des stupéfiants dans les établissements scolaires et universitaires ;
  - Accroître les ressources humaines du secteur éducatif public : nous allons recruter 1545 enseignants par an, soit 1100 instituteurs (professeurs d'écoles), 300 professeurs de lycées et collèges, et 145 enseignants d'Universités chaque année.
- Spécifiquement, je m'engage à mener les actions suivantes pour chaque niveau éducatif :

## Enseignement maternel et primaire

- Rendre effective la politique de gratuité des frais de scolarité ;
- Renforcer le Programme spécifique d'incitation à la scolarisation des filles ;
- Réaliser un investissement massif en infrastructures ;
- Renforcer le partenariat public privé pour la formation des enseignants ;
- Développer les compétences des élèves dans les initiations de base (approche par compétence améliorée) ;
- Mettre en place une cellule nationale d'évaluation du système éducatif ;
- Introduire le numérique et l'informatique dans les programmes scolaires dès le primaire ;



- Généraliser l'informatique et l'éducation par le numérique dès la maternelle (Exemples les jouets programmables, les jeux sérieux, la robotique dès la petite enfance... ) ;
- Doubler les effectifs des auditeurs du préscolaire avec un accent particulier pour les filles (Cible pour le quinquennat 210 970) ;
- Doubler le taux de préscolarisation (Cible pour le quinquennat 10%) ;

- Doubler les infrastructures éducatives de préscolarisation ;
- Repositionner l'Etat comme leader dans la préscolarisation ;
- Doubler le personnel du préscolaire en prévoyant des recrutements suffisants en personnel ;
- Développer un programme spécifique au profit des élèves déplacés.

## Enseignement secondaire, technique et professionnel

- Informer continuellement sur les opportunités d'enseignement technique adaptées à l'économie ;
- Repositionner le privé comme leader de la formation professionnelle ;
- Renforcer la création et le fonctionnement des lycées scientifiques par région ;
- Renforcer la scolarisation des filles et leur orientation dans les matières scientifiques ;
- Créer des centres de formation régionaux en fonction des potentialités économiques de chaque région afin de booster une économie endogène. Enseignement supérieur et recherche scientifique

## Volet « Gouvernance »

- Normaliser les années académiques en deux (02) ans afin de mettre un terme aux années décalées et complexes ;
- Encourager la coopération universitaire régionale et sous-régionale ;
- Encourager le financement privé du secteur de la recherche ;
- Régulariser les années académiques par la mise en place d'une instance de suivi des chronogrammes annuels des différentes filières de tous les niveaux ;
- Généraliser la numérisation des actes académiques (inscription, abonnement aux restaurants universitaires, abonnement aux bus, demandes de prêts ou d'aide FONER,...) ;
- Ouvrir des filières sur la transformation des matières premières, l'économie numérique, l'intelligence économique ;
- Ériger les contraintes des secteurs agricole, industriel et commercial en thèmes de recherche par la mise en place de partenariats entre ces secteurs et la recherche ;
- Encourager la culture de l'entrepreneuriat dès le Campus (one leg in school and one leg in business) ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des institutions de recherches dans les secteurs de développement économique comme l'agriculture, l'élevage, les mines, le numérique...

## Volet « Infrastructures »

- Poursuivre la création et le renforcement des universités régionales ;
- Installer un réseau Wi-Fi sur tous les campus publics ;
- Améliorer les cadres de vie et d'études des anciennes universités par le bitumage/pavage de leurs voies intérieures, la modernisation des restaurants... ;
- Équiper les amphithéâtres avec des tableaux numériques géants, et les laboratoires de matériel moderne.

## Volet « Ressources humaines »

- Normaliser le ratio étudiants-enseignants dans toutes les universités.

## Volet « Vie universitaire »

- Renforcer le plateau technique des infirmeries universitaires ;
- Renforcer et moderniser les œuvres universitaires ;
- Généraliser la liaison de chaque campus à ses cités universitaires par des bus ;
- Fournir aux étudiants et aux personnels universitaires des accès Wi-Fi gratuits et sécurisés.

## Secteur 8 : Economie nationale

Je m'engage au cours de mon mandat à mener les actions suivantes pour renforcer l'économie nationale :

### Cadre macroéconomique

- Travailler à avoir une croissance forte et stable pendant le quinquennat ;
- Contenir l'inflation annuelle moyenne à moins de 3% pour respecter nos engagements vis-à-vis de la norme communautaire Uemoa ;
- Maintenir le déficit budgétaire sous la barre de 3% selon la norme communautaire Uemoa tout au long de mon mandat ;
- Assurer la soutenabilité de notre dette publique en mettant l'accent sur l'apurement de la dette intérieure. L'objectif étant la relance de l'économie nationale dans les meilleurs délais.

### Stratégie économique

Ma stratégie pour la dynamisation de l'économie du Burkina Faso sera bâtie sur les principes suivants :

- L'amélioration du climat des affaires ;
- L'adoption de lois commerciales efficaces ;
- La dynamisation des juridictions commerciales ;
- La lutte contre la corruption et la fraude ;
- La facilitation de l'émergence du secteur privé national dans tous les secteurs d'activités ;
- Le renforcement de la compétitivité de notre économie ;
- La priorité aux investissements structurants (routes, rails, électricité, eau, bâtiments, technologies et autres) dans les secteurs de l'agro-industrie et le développement rural.



### Finances Publiques

Fixer le budget de l'Etat pour la première année, à 3000 milliards FCFA. Ce budget connaîtra une hausse de 8% chaque année. 55% de ce budget sera consacré à l'investissement, 40% au fonctionnement et 5% au service de la dette et pour la contribution du peuple Burkinabè à la solidarité internationale.

## Fiscalité

La fiscalité sera repensée en vue d'en faire un instrument de développement en plus de sa vocation traditionnelle de pourvoyeuse de recettes budgétaires, c'est-à-dire une fiscalité en harmonie avec les politiques de développement économique et social. L'assiette fiscale sera ainsi plus profonde du fait de l'augmentation substantielle des revenus des entreprises et des ménages et plus large par une augmentation des contribuables.

## Pour y arriver les mesures suivantes seront prises :

- Optimiser la mobilisation des différentes régies financières de sorte qu'elles atteignent au moins 25% du PIB, soit plus de 2200 milliards de recettes propres (par l'amélioration de leurs conditions de travail, des formations et recyclages et les échanges d'informations entre régies).
- Reformuler le système fiscal pour maintenir, pour les personnes physiques, le système actuel de progressivité de l'imposition mais, pour les entreprises de toute nature, appliquer un taux unique de 25% ;
- Accroître la contribution des activités « informelles » ;
- Mobiliser des recettes de fiscalité foncière plus importantes ;
- Fusionner les administrations fiscales dans un seul organisme ;
- Réduire les pertes fiscales découlant des exonérations de tout genre, par l'abaissement des taux de droit commun plus élevés au niveau des taux les plus bas ;
- Rationaliser les contrôles et simplifier les procédures administratives d'examen des dossiers grâce à l'interconnexion.

### - Entrepreneuriat et emploi

- Accompagner la création et la survie des entreprises ;
- Enseigner l'entrepreneuriat depuis le collège ;
- Accompagner la création des entreprises agricoles et des services dans divers domaines comme la banque, les assurances, la microfinance, les transports, le tourisme, l'hôtellerie-restauration, le commerce par la mise en place de facilités octroyées aux promoteurs nationaux ;
- Encourager l'entrepreneuriat féminin ;
- Capitaliser les stages comme étant des expériences dans la recherche de l'emploi ;
- Mettre en place un fonds de 20 milliards chaque année pour le financement des projets de jeunes dans les 13 régions. Ces projets seront sélectionnés à l'issue d'un concours par région en fonction des potentialités de chaque région ;
- Créer un guichet unique des fonds destinés à financer les microprojets des jeunes ;
- Encourager « l'entrepreneuriat jeune » en accordant des facilités fiscales (exonération de certains impôts) les cinq premières années ;
- Faciliter la création et le fonctionnement des incubateurs de telle

sorte à encadrer suffisamment de jeunes porteurs de projets ;

- Créer au cours du quinquennat, 500 000 emplois directs et 5 000 000 d'emplois indirects ;
  - Accroître les opportunités d'emplois dans les régions en créant dans chaque région un pôle de croissance en fonction des potentialités économiques locales ;
  - Réserver une partie des marchés publics au niveau national et au niveau des collectivités aux entreprises jeunes (0-3 ans) ;
  - Catégoriser les marchés pour favoriser les jeunes entreprises ;
  - Réformer le système des marchés publics (les expériences techniques, les agréments, les montants des marchés etc.) ;
  - Sauter le verrou de l'exigence des expériences pour l'employabilité des jeunes ;
  - Encourager l'insertion par l'apprentissage, le tutorat, etc.
  - Multiplier les opportunités d'emplois pour les jeunes dans tous les secteurs d'activités ;
  - Doter le Conseil national de la Jeunesse d'un budget annuel de 100 millions de nos francs pour renforcer leur autonomie ;
  - Octroyer des crédits conséquents aux femmes et aux jeunes pour agrandir leurs activités ou pour mettre en place leurs entreprises.
- Encourager et accompagner les femmes et les jeunes à s'intéresser aux secteurs porteurs (agriculture, énergies renouvelables, etc.)

### - Structuration du secteur informel

- Structurer, à travers les collectivités territoriales décentralisées, le secteur informel afin de mieux protéger les acteurs, réguler les activités, contribuer à leur financement pour en faire des leviers économiques ;
- Identifier et immatriculer les acteurs du secteur informel ;
- Mettre en place un programme spécial de formation des acteurs en comptabilité, marketing, assurance qualité, hygiène.

### - Transport, mobilité et sécurité routière

#### Volet transport et mobilité

- Réhabiliter les routes nationales existantes ;
- Relier tous les chefs-lieux de province aux chefs-lieux de région par le bitume ;
- Finaliser le processus de mobilisation des ressources et réaliser la construction de l'autoroute Ouagadougou-frontière Côte d'Ivoire ;
- Entamer les études de faisabilité pour la construction d'autoroutes reliant Ouagadougou aux frontières du Bénin, du Ghana, du Mali, du Niger et du Togo ;
- Lancer un vaste programme de désenclavement de tous les villages et communes rurales du Burkina Faso ;
- Construire de nouveaux axes routiers ;
- Construire des boulevards périphériques dans les grandes villes, notamment à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;
- Mettre en place un projet de désenclavement intégral des quartiers



périphériques des principales villes du pays notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. 750 kilomètres de routes bitumées ou pavées seront exécutés dans les deux (2) villes pendant les cinq (05) ans de mon mandat ;

- Mettre en place un projet de renforcement du réseau routier urbain de toutes les provinces du pays. Au moins 1500 kilomètres de routes bitumées ou pavées seront exécutés pendant les cinq (05) ans de mon mandat ;
- Développer le transport en commun dans les principales villes du pays ;
- Etudier la possibilité d'introduire des tramways et des métros inter et intra-urbains dans les principales villes du pays ;
- Finaliser la recherche de financement, la construction de l'aéroport de Donsin et sa mise aux normes ;
- Mettre aux normes les aéroports secondaires ;
- Réaliser l'interconnexion ferroviaire avec tous les pays frontaliers ;
- Mettre à niveau les voies navigables sur les fleuves ;
- Construire des ports fluviaux pour les grands fleuves.

#### Volet sécurité routière

- Accentuer les mesures de sensibilisation des enfants et des adultes à la nécessité du respect des règles de la circulation ;
- Améliorer les textes pour plus de mesures coercitives efficaces dans la lutte contre l'insécurité routière.

#### - Nouvelles technologies

Ma vision des nouvelles technologies est orientée sur leur rôle dans le renforcement des capacités et la création d'emplois à travers les start-ups. De ce fait, mes actions consisteront à accroître et professionnaliser les structures d'encadrements des start-ups afin de :

- Stimuler et financer le développement des start-ups et de l'économie numérique ;
- Encadrer, financer et accompagner au moins 500 start-ups (dont 50 à forte croissance et à fort besoin de main d'œuvre) au cours des cinq (05) ans.

Je m'engage également à mener les actions suivantes pour le renforcement de la contribution du secteur des nouvelles technologies dans le développement économique et social :

- Continuer la marche vers la connectivité de la Fibre Optique sur toute l'étendue du territoire national ;
- Assurer une couverture intégrale à très haut débit sur l'ensemble du territoire pour faciliter davantage les services et un accès équitable de la population à Internet ;
- Couvrir tout l'ensemble du territoire national par le réseau téléphonique ;
- Accompagner les entreprises à passer au numérique et à intégrer la dimension de l'e-commerce ;
- Transformer l'Etat en un « Etat digital » qui met à la disposition de la population des services plus simples, plus rapides et mieux adaptés à

ses besoins grâce à des investissements conséquents dans le numérique pour rendre efficaces les services publics ;

- Développer la télémédecine ;
- Encourager le partenariat entre les compagnies de télécommunication, les centres de recherches et les instituts d'enseignement supérieur et universitaire ;
- Veiller au strict respect des cahiers des charges des sociétés de téléphonie mobile ;
- Doter toutes les communes de centres multimédia ;
- Développer l'E-gouvernement ;
- Réduire les coûts de la communication au Burkina Faso.



#### - Energie et Energie renouvelable Energie électrique

- Travailler à réduire la dépendance énergétique du Burkina Faso d'ici 2025 ;
- Augmenter le taux d'électrification dans les cinq prochaines années à 50% ;
- Réduire de plus de la moitié le taux de coupure d'électricité et le fixer sous la barre des 100 heures d'ici à 2025 ;
- Développer l'énergie solaire ;
- Réaliser un audit énergétique des bâtiments, de l'habitat et du matériel ;
- Renouveler le matériel électrique par le matériel à faible consommation électrique ;
- Renouveler le matériel de transport électrique pour minimiser les pertes d'énergie ;
- Négocier des interconnexions avantageuses pour combler le gap ;
- Réduire considérablement les délestages et le coût du Kwh ;
- Sensibiliser à l'utilisation efficiente de l'énergie.

#### - Hydrocarbures

- Construire une raffinerie de pétrole afin de mieux tirer avantage des produits dérivés ;
- Procéder à l'audit de la SONABHY et à une meilleure réorganisation de celle-ci ;
- Mettre l'accent sur la recherche du pétrole ;
- Créer une réserve nationale de carburant pour parer aux crises ;
- Former aux métiers du pétrole ;

#### - Mines et carrières

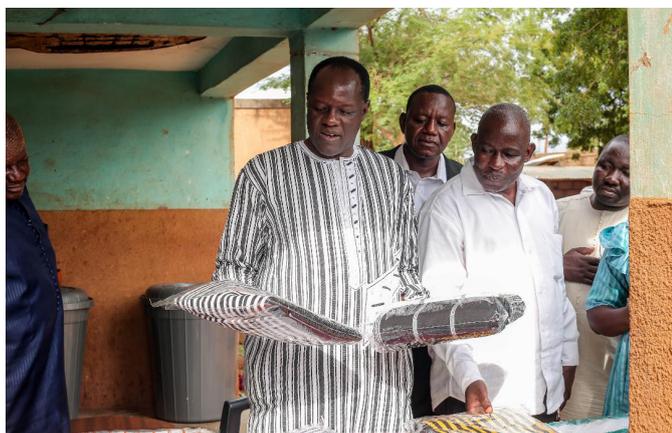
- Conclure des partenariats avec des négociateurs compétents (cabinets spécialisés) pour accompagner l'Etat dans les négociations des contrats miniers ;
- Créer une société minière d'Etat à capital exclusivement national pour accélérer le développement des infrastructures socioéconomiques. La société sera rétrocédée progressivement au secteur privé national pour lui permettre de mieux intégrer ce domaine.
- Réglementer le secteur artisanal en organisant les petits exploitants artisanaux ;
- Renforcer les capacités des écoles de mine en collaboration avec les sociétés minières ;



- Améliorer la transparence dans l'octroi des licences des concessions minières ;
- Veiller au respect des obligations fiscales et des cahiers des charges par les entreprises minières sous peine de retrait de licence ;
- Impliquer davantage le secteur privé national à tous les niveaux de la chaîne de valeur minière, de l'exploitation à la transformation sur place et à la commercialisation.
- La relecture des cahiers des charges des sociétés minières pour tenir compte du nouveau code minier ;
- Réduire l'écart de traitements salariaux entre nationaux et expatriés ;
- Impliquer davantage les OSC et les communautés locales dans la gestion du patrimoine minier ;
- Créer un cadre de formation cyclique en fonction des besoins du moment ;
- Créer une réserve nationale de ressources minières pour les générations futures ;

#### - Industrie, commerce et artisanat

- Développer une politique industrielle axée sur la chaîne de valeur et les avantages comparatifs du Burkina Faso ;
- Développer les infrastructures pour soutenir l'industrie ;
- Renforcer le fonctionnement de l'agence nationale de soutien, de conseil et d'encadrement des micros et petites entreprises ;
- Construire le capital national par la promotion de l'entrepreneuriat et de l'actionnariat burkinabè ;
- Renforcer les politiques et stratégies de promotion du Commerce et de L'Artisanat.



#### Volet Commerce :

- Clarifier et fluidifier la stratégie d'importation et de distribution (circuits, agréments, et organisation du gros - moyen-détail ...) ;
- Renforcer et soutenir la stratégie d'exportation des produits du Burkina ;
- Labelliser les produits du Burkina.

#### Volet Artisanat :

- Renforcer la stratégie de promotion de l'artisanat : formation, fiscalité, financement, organisation, labélisation, infrastructures et interfaces, écoulement et marchés ;
- Mettre en place des mécanismes pour faciliter l'apprentissage et le financement du secteur ;
- Réaliser l'immatriculation des artisans et produire des cartes professionnelles d'artisan ;
- Créer les conditions favorables pour l'accès par les artisans à la commande publique ;
- Sceller un accord-cadre définitif pour la prise en compte des biens et services artisanaux ;
- Associer les artisans aux déplacements officiels de l'Exécutif.

#### - Environnement et transition écologique

- Lancer un vaste programme de récupération d'au moins 60% du couvert végétal dans les cinq (05) prochaines années ;
- Lancer, avec la contribution des universités nationales et la recherche, un vaste programme de récupération des sols dégradés ;
- Promouvoir les foyers améliorés ;
- Vulgariser d'avantage l'utilisation du gaz butane par une réduction des prix ;
- Protéger et promouvoir les espèces fauniques et végétales en voie de disparition ;
- Réinstaurer la culture de la lutte contre la désertification dans l'esprit des Burkinabè à travers des mesures incitatives.

## Secteur 9 : Agriculture et Développement rural

#### - Agriculture

##### Modernisation de l'agriculture

- Doter le pays d'une politique agricole cohérente (de la production à l'assiette du consommateur) ;
- Créer une agro-industrie dans toutes les régions à l'exception de celles du Centre et des Hauts-Bassins. 100 milliards FCFA du budget annuel seront réservés à l'agro-industrie et au développement rural (semences, intrants, eau, électricité, bâtiments agricoles, chaîne du froid, abattoirs...) ;
- Développer un pôle de croissance agricole adapté aux potentialités de chaque région ;
- Construire des forages agricoles afin de rendre la production permanente sur toute l'année ;
- Développer les cultures de contre-saison (par la construction de forages à gros débit ou par la construction de retenues d'eau) ;
- Promouvoir l'intensification agricole ;
- Développer les infrastructures routières rurales et les infrastructures de stockage ;
- Faciliter l'accès aux crédits par des produits financiers novateurs avec l'accompagnement des institutions financières ;
- Développer la culture sous serre ;

- Accompagner la création d'une Assurance agricole pour amortir les chocs des sinistres agricoles des acteurs ;
- Développer la culture intensive ;
- Développer les cultures de rente ;
- Reconnaître l'agriculture comme un corps de métier avec ses droits et devoirs ;
- Soutenir les filières agricoles ;
- Cadastrier le domaine national pour faciliter l'entrepreneuriat agricole ;
- Octroyer les titres fonciers gratuitement aux propriétaires terriens agricoles ;
- Développer les aménagements hydroagricoles, retenues d'eau et pistes rurales ;
- Mettre en place des mesures incitatives pour le développement agricole ;
- Accompagner la création d'une unité moderne de transformation des matières premières locales dans chacune des 45 provinces ;
- Accompagner la création de petites unités industrielles diversifiées qui vont intégrer le modèle de travail à la chaîne dans les communes ;
- Aménager 4000 ha et réhabiliter 1000 ha de bas-fonds et périmètres par an ;
- Accorder des prêts à taux zéro aux petits producteurs pour doubler ou moderniser leurs exploitations ;
- Diversifier les espèces végétales et animales en pratiquant simultanément dans les zones appropriées du territoire, la céréaliculture, l'horticulture (fruits, légumes et fleurs), la sylviculture, la pisciculture, l'ostréiculture, les élevages industriels de bovins, ovins, caprins, porcins, etc.
- Pénétrer les marchés des différents continents avec les produits pour lesquels nous avons un avantage comparatif dans la production.

### **L'autosuffisance alimentaire**

En plus des investissements conséquents dans le secteur de l'agriculture et du monde agricole, je m'engage à :

- Doubler la production vivrière et plus particulièrement céréalière du pays pendant le quinquennat passant d'environ cinq (05) millions de tonnes en 2019 à plus de dix (10) millions de tonnes en 2025 ;
- Mettre en place des circuits d'échanges locaux et régionaux dans tout le pays ;
- Appuyer le monde paysan dans la mise en place des réseaux de coopératives capables de peser de façon significative sur les marchés et les prix.

### **- Elevage**

Les défis du sous-secteur de l'élevage restent énormes et je m'engage à :

- Augmenter le cheptel d'ici à la fin du quinquennat avec comme objectifs 12 millions de bovins, 17 millions de caprins et 12 millions d'ovins ;
- Normaliser les infrastructures existantes en matière de production, de transformation et de mise en marché ;
- Faciliter l'accès aux crédits ;
- Augmenter et moderniser les capacités de transformation des produits carnés ;
- Organiser les marchés de bétails ;





- Renforcer la formation professionnelle adaptée et la recherche-développement en production animale ;
- Renforcer la résilience du sous-secteur aux risques d'élevages notamment les chocs zoo- sanitaires, climatiques et les conflits ;
- Améliorer le potentiel génétique des animaux d'élevage ;
- Renforcer les capacités des acteurs des filières animales ;
- Promouvoir les productions animales ;
- Développer des infrastructures et équipements de production, de transformation et de mise en marché ;
- Créer particulièrement un abattoir frigorifique dans les chefs-lieux de régions qui n'en possèdent pas.

### - Pêche et aquaculture

- Apporter des appuis et des renforcements de capacités aux pêcheurs ;
- Assurer le suivi de l'ensemencement en alevins des mares, barrages, lacs et rivières ;
- Développer la pratique autonome et domestique de la pisciculture au Burkina Faso.



### - Chasse

La vision de la chasse que je propose doit concilier l'amélioration des conditions de travail et de vie des chasseurs ou des guides touristiques intervenant dans le secteur, la protection de l'environnement et la valorisation de la chasse qui doit être considérée comme étant avant tout, un loisir. Notre démarche s'inscrit dans le sens de la chasse durable et je m'engage à :

- Travailler à l'amélioration de l'organisation du secteur par la création d'une fédération de chasse ;
- Renforcer la lutte contre le braconnage et la protection des espèces protégées ;
- Créer une nouvelle valeur pour les économies locales et nationales par la suppression des barrières à la mise en place du secteur du tourisme axé sur la faune, et la promotion d'une gestion communautaire de la faune et des forêts ;
- Créer les conditions favorables à la création et au partage durable des retombées économiques de la faune sauvage avec les communautés.

## Secteur 10 : Culture, Médias, Sports et Loisirs



Je m'engage à implémenter au cours de mon mandat les mesures suivantes pour développer ces secteurs :

- Favoriser la création d'infrastructures modernes et pluridisciplinaires en vue d'accueillir les expressions artistiques ;
- Réhabiliter et équiper les espaces culturels publics existants ;
- Mise en œuvre de l'environnement pouvant mener à la création d'une société de gestion collective (Société burkinabè du droit d'auteur et des droits voisins) ;
- Créer un climat propice au développement d'industries culturelles fortes et pérennes ;
- Accroître de façon permanente le soutien et l'accompagnement des acteurs de la culture ;
- Renforcer les moyens humains et techniques des médias publics ;
- Développer la formation continue ;
- Hausser la subvention publique accordée aux médias privés ;
- Renforcer le « sport pour tous » pour inciter les populations à pratiquer régulièrement le sport ;
- Multiplier les espaces de loisirs dans les quartiers, en intelligence avec les communes, pour contribuer à l'épanouissement de nos populations ;
- Adopter des mesures incitatives (fiscales et/ou dons de matériels et appuis techniques) aux opérateurs privés intervenant dans les sports et loisirs ;
- Restaurer dans toutes les communes des aires de sports utilisées à d'autres fins ;
- Hausser le budget alloué au sport, notamment le budget lié aux investissements dans le domaine des infrastructures sportives ;
- Renforcer la formation initiale et continue des personnels d'encadrement dans le domaine du sport.

## Secteur 11 : Travail et Protection sociale

Pour la main-d'œuvre du futur, dans l'objectif d'assurer un travail décent à tous, je m'engage à :

- Reforme le système éducatif pour le réorienter vers les besoins de développement de la Nation ;
- Rendre attractifs les secteurs porteurs par la valorisation, sur une base légale, des filières classiques accueillant des jeunes et des femmes telles que les métiers « d'hommes et de femmes de maison » ;
- Réformer le système de la retraite pour permettre aux acteurs de donner plus durablement leur contribution au développement du pays.

Pour la main d'œuvre déjà existante, je m'engage à :

- Promouvoir l'auto-emploi : par le renforcement de la culture entrepreneuriale des jeunes femmes et hommes, des personnes vivant avec un handicap; le renforcement des capacités des fonds de financement de la promotion de l'emploi ;
- Favoriser la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle ;
- Renforcer la formation professionnelle notamment à travers la réorganisation des structures de formations et le renforcement de leurs capacités, la formation selon les besoins de l'économie nationale ;
- Mettre en place un mécanisme de stage dans l'administration publique et privée pour permettre aux sortants des écoles et centre de formation de se confronter au monde professionnel.

### - Travail

En vue de promouvoir des relations professionnelles saines et une meilleure productivité, je m'engage à :

- Assurer une meilleure gouvernance du marché du travail à travers une relecture des textes encadrant le monde du travail conformément aux aspirations des populations et en lien avec les conventions internationales en la matière (Organisation Internationale du Travail);
- Promouvoir le dialogue social à travers les négociations collectives, la réorganisation des cadres de concertation et leur tenue effective ainsi que le renforcement des capacités des partenaires sociaux ;
- Renforcer les capacités de structures de contrôle pour une meilleure application de la législation sociale ;

### - Protection sociale

La Covid-19 a montré la fragilité de notre système de protection sociale. Il convient de revoir ce système selon le régime contributif et le régime non contributif.

**Pour ce qui est du volet contributif, je m'engage à :**

- Relire et adopter les textes en matière de sécurité sociale pour les conformer aux normes ;
- Renforcer les capacités techniques et matérielles des organismes de prévoyance sociale existants et à étendre leurs prestations ;
- Améliorer les prestations offertes par les structures de prévoyance sociale ;
- Rendre opérationnelle l'assurance maladie universelle à travers notamment l'immatriculation des travailleurs et de toute la population ainsi que la prise en charge effective des prestations offertes ;
- Renforcer les capacités des mutuelles sociales existantes et promouvoir la création d'autres mutuelles tout en renforçant le cadre juridique en la matière conformément aux standards internationaux ;

- Assurer une meilleure gouvernance du système de sécurité sociale privé ;
- Renforcer le mécanisme de prévention et de réparation des risques professionnels.

**Pour ce qui est du volet non contributif, je m'engage à :**

- Améliorer les conditions de vie de l'enfant et de la famille à travers notamment la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes, l'application des textes en la matière ;
- Renforcer le système d'éducation familiale,
- Améliorer les mécanismes de transferts sociaux ;
- Améliorer les mesures d'exemption et de subvention à travers des mesures spécifiques pour les populations les plus démunies ;
- Améliorer les services d'aide sociale ;
- Renforcer la solidarité nationale et la gestion des catastrophes et crises humanitaires à travers notamment la culture de la solidarité au sein des populations ;
- Lutter contre l'exclusion sociale ;
- Prendre en charge des besoins spécifiques des personnes âgées, des personnes vivant avec un handicap ainsi que les personnes déplacées internes et des victimes de catastrophes et crises humanitaires ;
- Mettre en place un dispositif pérenne de financement de la solidarité, etc.
- Lutter contre toute forme de discrimination liée au genre en sanctionnant les actes indécents ;
- Offrir plus d'opportunités aux femmes afin de réduire les inégalités profondes entre elles et les hommes ;
- Faire évoluer les stéréotypes négatifs afin d'aller vers l'égalité des sexes.
- Réduire la charge ménagère des femmes en facilitant l'accès à la garde des enfants, à l'eau courante, aux foyers améliorés, etc.
- Fusionner les fonds destinés au financement des projets des femmes ;
- Protéger des personnes vivant avec un handicap ;
- Protéger les minorités ;
- Protéger et prendre en charge les personnes âgées et les personnes vulnérables ;
- Fixer un quota pour toute offre d'emploi aux personnes vivant avec un handicap ;
- Assurer la protection sociale des couches défavorisées.

## Secteur 12 : Habitat et Logement

Au regard de la situation de fragilité, je m'engage à :

- Relire et opérationnaliser la politique nationale du logement ;
- Œuvrer à ce que les Burkinabè aient un logement décent à travers une politique volontariste ;
- Améliorer les conditions de logement dans les zones à habitats spontanés dites « Non-loties » par l'appui en matériaux de construction plus résistants,

le traçage de voies de mobilité plus facile et la fourniture des services sociaux de base ; ceci moyennant une contribution forfaitaire représentant le 10e du fonds de réalisation auprès des bénéficiaires.

- Mettre en place une base de données numérique du foncier pour un meilleur contrôle du plan cadastral et de la spéculation foncière ;
- Réglementer le bail locatif (y compris le coût mensuel) en collaboration avec tous les acteurs de la chaîne du bâtiment ;
- Réglementer le secteur de la promotion immobilière pour mieux sécuriser les investissements des populations ;
- Privilégier les logements de type Habitat à Loyer Modéré (HLM);
- Tenir compte des personnes vivant avec un handicap dans l'accès aux bâtiments administratifs.



# ANNEXES

## Annexe A : Coût du programme

Sur les cinq (05) ans, la mise en œuvre de mon programme mobilisera des ressources financières à hauteur de dix-sept mille six cents milliards de F CFA (17 600 milliards de F CFA).

La répartition du coût du programme par année et selon les rubriques d'affectation est présentée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : Coût du programme (en milliards de francs CFA) par année et selon les rubriques d'affectation**

Année	Coût du programme	Investissements	Dépenses courantes	Service de la dette et solidarité
1	3 000	1 650	1 200	150
2	3 240	1 781	1 295	162
3	3 500	1 925	1 400	175
4	3 779	2 079	1 512	189
5	4 081	2 245	1 633	204
Total	17 600	9 680	7 040	880

## Annexe B : Stratégie de financement

Nos pays alignent stratégiquement les programmes de gouvernement aux référentiels « proposés » par les institutions financières

internationales. Au demeurant, une stratégie autonome peut intégrer les contours des agendas internationaux (Systèmes des Nations-Unies, Banque mondiale, FMI entre autres). Cela en s'appuyant sur trois mécanismes essentiels notamment la mobilisation communautaire, la mobilisation sociale et la mobilisation fiscale.

### 1. La mobilisation communautaire

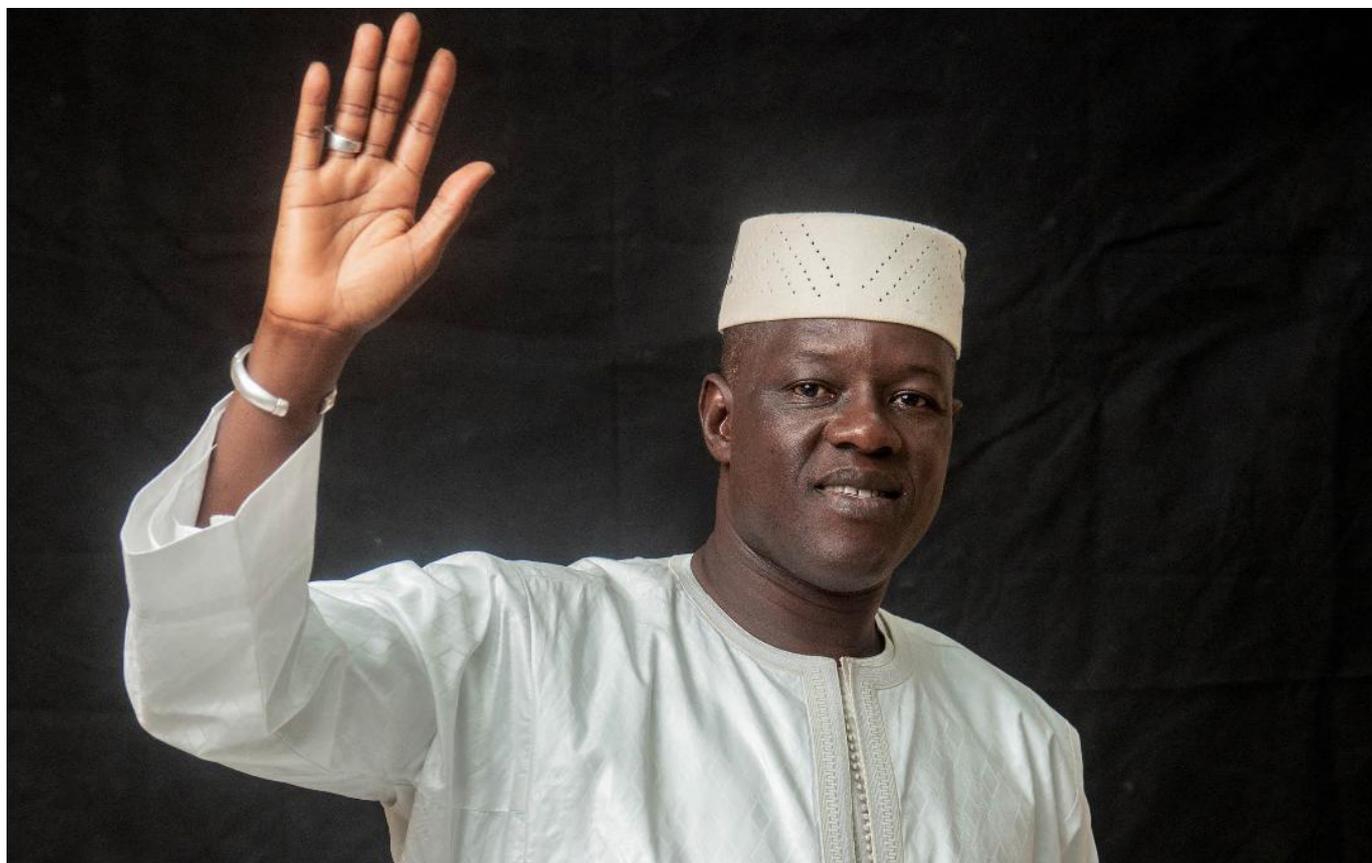
La mobilisation communautaire va s'opérer une fois le candidat élu autour de son programme. Cette action consistera en une mobilisation générale aux fins du financement des axes. Certaines dispositions seront observées pour assurer l'atteinte des résultats à ce niveau.

- Une évaluation communautaire devra impérativement précéder toute intervention communautaire, de manière à ce que les activités prévues correspondent aux besoins et aux avoirs du public cible. Une recherche participative, telle qu'une évaluation rurale participative, et une stratégie et/ou une planification de l'action participative avec les publics cibles possibles offrent les meilleures possibilités d'obtenir les riches informations qualitatives nécessaires et de donner de l'élan à la campagne.

- On veillera à ce que la stratégie de mobilisation communautaire soit fondée sur une volonté et une dynamique pertinente du changement. La mobilisation communautaire doit être soutenue par une stratégie de communication adaptée.

- Une attention particulière sera accordée au suivi et à l'évaluation participative avec des membres de chaque public cible pour mieux faire comprendre ce que le changement signifie dans une communauté donnée.

Ce qui peut paraître sans pertinence aux yeux d'un observateur peut être un progrès considérable pour la communauté.



Mon projet fait l'option d'une politique de mobilisation communautaire de grande envergure, comprenant des activités de campagne ainsi que des projets locaux pour améliorer les services.

### **La mobilisation communautaire de grande envergure que je vais engager va consister à :**

- Travailler avec toute la communauté, femmes et hommes, jeunes et enfants ;
- S'attacher à encourager les individus ainsi que la communauté à entreprendre un processus de changement ;
- Appliquer dans le temps de multiples stratégies pour former une masse critique d'individus appuyant les droits des femmes ;
- Aider les populations à faire face au fait que la violence n'est pas un phénomène « extérieur », c'est-à-dire un problème qui « n'arrive qu'aux autres », mais qu'elle est une réalité que nous devons tous gérer dans nos relations ;
- Inciter au militantisme actif au sein d'un large groupe représentatif de membres de la communauté ;
- Entreprendre des actions polyvalentes et variées.

### **La mobilisation communautaire que je m'engage à promouvoir ne va pas consister à :**

- Se limiter à la sensibilisation ;
- Se limiter au renforcement des capacités ;
- Travailler avec un seul secteur, un seul groupe, les membres d'un seul genre ;
- Entreprendre des actions dictées par les circonstances ou sporadiques ;
- Entreprendre une série d'activités ponctuelles ;
- Faire des reproches, accuser et blâmer ;
- Imposer à la communauté un programme exécuté par une ONG du sommet vers la base ;
- S'attendre à des activités parfaitement ordonnées qui s'achèvent à brève échéance ;
- Se contenter d'émettre des messages.

## **2. La mobilisation sociale**

Il est crucial pour le gouvernement, les partenaires de mise en œuvre et d'autres intervenants clés d'engager les communautés tout au long de la mobilisation sociale : conception, planification, mise en œuvre et processus d'évaluation. En collaborant avec les collectivités dès le début, les dirigeants et les membres de la collectivité peuvent aider à mettre en lumière des enjeux sociaux et culturels importants qui pourraient aider à promouvoir ou à inhiber la connaissance de la collectivité sur la question de services connexes. Elle peut également conduire à une plus grande durabilité des comportements parce que les communautés sont habilitées à répondre à leurs propres besoins et s'impliquent davantage en considérant comme leur propre affaire ce qui est entrepris dans le plan d'actions.

## **3. La mobilisation institutionnelle et/ou la mobilisation fiscale**

La mobilisation des recettes fiscales est l'un des défis les plus pressants qui se posent aux pouvoirs publics des pays d'Afrique subsaharienne. Au-delà des circonstances propres à notre pays, la mobilisation des recettes fiscales revêt une importance particulière pour trois raisons :

• **Premièrement**, les pays d'Afrique subsaharienne doivent accroître leurs ressources pour pouvoir investir dans des programmes permettant de réaliser les objectifs de développement durable. Cela inclut des efforts pour réduire la pauvreté et les inégalités, offrir des services satisfaisants dans les domaines de la santé et de l'éducation et développer les infrastructures de base pour soutenir une croissance plus inclusive. En dépit de progrès récents, l'Afrique subsaharienne doit encore relever des défis considérables.

• **Deuxièmement**, à un moment où les niveaux d'endettement public augmentent rapidement, la mobilisation des recettes fiscales devrait figurer en bonne place dans toute stratégie d'assainissement budgétaire. En l'absence d'efforts suffisants pour accroître les recettes fiscales, l'assainissement budgétaire repose généralement de manière excessive sur des réductions de dépenses publiques, qui peuvent avoir un effet négatif sur la croissance (FMI, 2017) et être politiquement plus difficiles à mettre en œuvre et à appliquer durablement.

• **Troisièmement**, développer les capacités de recouvrement de l'impôt est aussi une façon de renforcer les institutions et d'accroître les capacités étatiques. Le recouvrement de l'impôt étant l'une des fonctions les plus fondamentales de l'État, développer les capacités de recouvrement peut aussi favoriser le développement institutionnel dans d'autres domaines.

Cela peut s'effectuer de plusieurs façons.

Par exemple, des efforts en faveur de la clarté et de l'équité des lois et réglementations fiscales peuvent soutenir une action axée sur la gestion des finances publiques pour convaincre la population que les impôts serviront à financer des programmes de dépenses relativement efficaces et transparents. De même, le renforcement des capacités de l'administration fiscale permettra des innovations organisationnelles à mesure que l'Etat étendra leurs réussites en matière de réforme à d'autres domaines d'action.

## **Annexe C : Stratégie de mise en œuvre**

Ma stratégie est basée sur des principes cardinaux axés sur la bonne gouvernance et sur des mesures innovantes pour renforcer l'efficacité dans l'implémentation des politiques publiques.

### **1. Les principes du processus de mise en œuvre**

Pour exécuter mon programme, je propose une démarche axée sur la bonne gouvernance, c'est-à-dire axée sur les principes de participation, de transparence, de redevabilité et de primauté de la règle de droit. Ces principes vont guider l'élaboration du référentiel des politiques publiques inspirées de mon programme ainsi que sa mise en application sur les cinq (05) années.

#### **• La participation**

La participation signifie que le processus de traduction du programme en documents d'action publique officielle se fera en impliquant toutes les couches de la société. Ainsi, toutes les forces vives seront conviées lors d'un forum national inclusif pour apporter leurs contributions à l'élaboration du document final qui servira de feuille de route à mon gouvernement pour les cinq années. Je reste ouvert à toute critique ou amendements susceptibles d'améliorer la qualité du référentiel des politiques publiques qui va régir nos politiques sectorielles pendant le quinquennat.

### • La transparence

La transparence signifie qu'aucune information ni document ne sera confidentiel, sous réserve des données classées confidentielles par des dispositions légales en vigueur. Non seulement le processus d'élaboration du document se fera de manière participative, mais il en sera également ainsi pour la mise en œuvre du programme. A cet effet, toutes les informations et documents relatifs au programme seront mis en ligne afin que tout citoyen puisse les consulter au besoin. Dans cette perspective, une cellule de communication sera mise en place au sein de mon cabinet pour gérer tous les aspects liés à la communication.

### • La redevabilité

La redevabilité signifie que je rendrai compte de la mise en œuvre de mon programme chaque année devant le peuple. En plus des mécanismes de redevabilité institués par la Constitution tels que les auditions du gouvernement par le Parlement ou les audits réalisés par les corps de contrôle, je prends l'engagement d'échanger directement avec le peuple, via les médias et directement (via les réseaux sociaux) sur la réalisation de mes engagements politiques. Je me livrerai à cet exercice chaque année et chaque fois que de besoin, pour rendre compte au peuple des actions que mène mon gouvernement en mon nom.

### • Le respect de la règle de droit

Le respect de la règle de droit signifie que toutes les actions posées se feront dans le respect des lois en vigueur dans notre pays. Légaliste convaincu, la Constitution et les lois et règlements seront ma boussole. C'est du reste pour cette raison que je veillerai à mettre en place une équipe d'experts juridiques aussi bien dans mon cabinet qu'au niveau de la Primature pour s'assurer du respect des normes juridiques.

## 2. Les mesures pour une mise en œuvre efficace

Dans l'optique d'assurer une mise en œuvre efficace, je m'engage à prendre les trois mesures clés suivantes.

### • La mise en place d'un mécanisme indépendant de suivi-évaluation

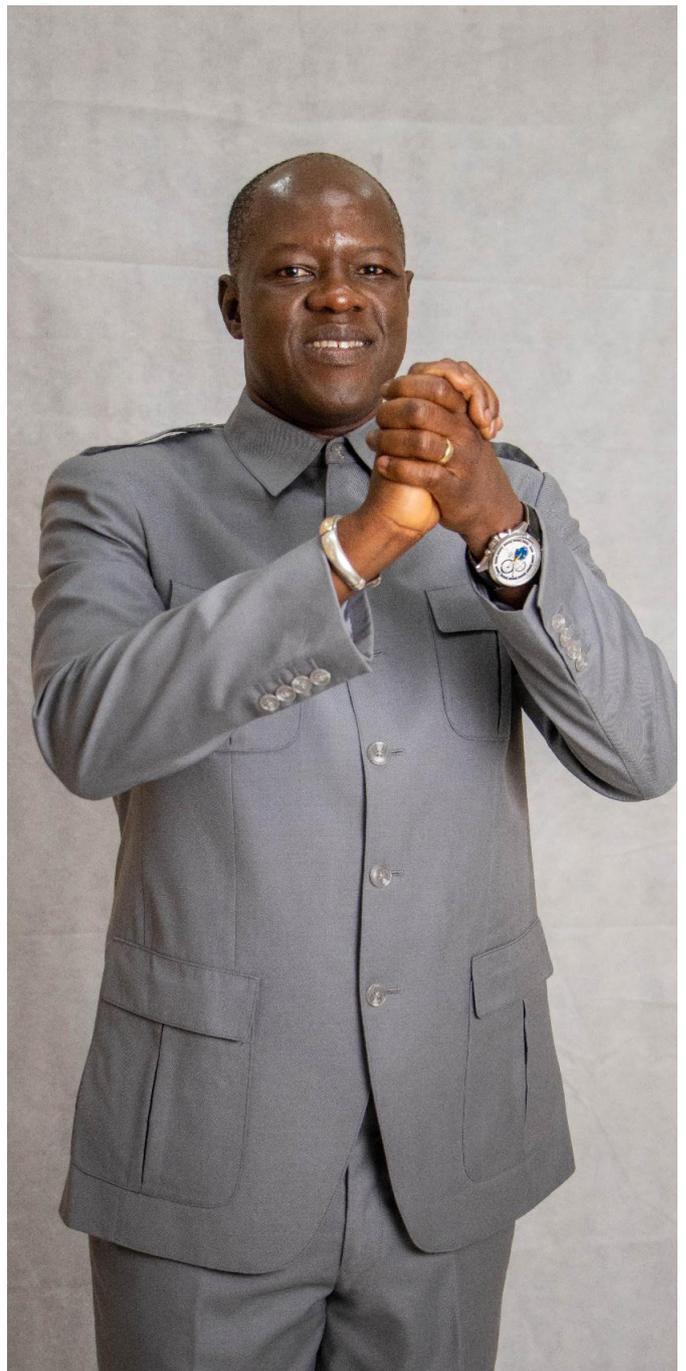
Au niveau institutionnel, je mettrai en place une **cellule permanente indépendante de suivi-évaluation** sous la tutelle de la Primature chargée de collecter et d'analyser les données en vue de la publication chaque année d'un rapport sur l'exécution de mon programme. Je veillerai à ce que cette cellule soit composée, entre autres, d'acteurs de la société civile et de chercheurs indépendants, afin de garantir son impartialité. Cette cellule sera présidée par une personnalité indépendante issue du monde académique ou de la société civile.

### • La vulgarisation et l'appropriation du programme

Au niveau de l'appropriation de mon programme, j'organiserai chaque année **un séminaire gouvernemental** sur les grands axes du programme, auquel seront conviés les hauts fonctionnaires des différents ministères. Au cours de ce séminaire seront également dispensés des modules de formation sur l'analyse et le pilotage des politiques publiques pour renforcer les capacités des acteurs sur les défis des différentes séquences des politiques publiques. En outre, des conférences publiques seront organisées dans les provinces pour vulgariser mon programme et faire de sorte que les citoyens puissent se l'approprier.

### • La valorisation du mérite et de la performance

Au niveau de l'évaluation des performances des acteurs gouvernementaux, je veillerai à mettre en place **un plan d'évaluation des performances de tous les ministres** sur la base d'une grille scientifique. Cette grille prendra en compte des éléments factuels techniques sur les réalisations, mais aussi les opinions des agents publics et des citoyens. Ainsi, chaque année en fin de mois de décembre, le gouvernement sera dissout, et la formation du gouvernement tiendra compte des performances de chaque ministre. Aucun ministre dont les résultats seraient médiocres ne sera reconduit.



# GILBERT NAAMDOUNDA OUEDRAOGO

#GNOPRESIDENT2020

